

Bilan d'activités du 01 janvier au 31 décembre 2022

Site Natura 2000 B25 « Rompon - Ouvèze - Payre »

FR 820 1669



Rédaction : Sophie COSTE-DURIEUX

Janvier 2023

Table des matières

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS	1
PREAMBULE	1
1. Fiche d'identité du site	2
2. Historique du site	3
3. Les enjeux du site	4
4. Structure animatrice du site.....	9
MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES	10
1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000	10
2. Accompagnement du PAEC.....	10
3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	10
4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels	10
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES	11
1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions	11
2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires.....	11
3. Participation / promotion des mesures foncières.....	12
4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	12
5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	12
- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon	12
6. Milieux aquatiques	13
ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE	15
1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet	15
a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre	15
b) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier.....	15
c) Etude géosite de la Jaubernie	15
2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations.....	16
3. Veille locale et alerte	16
AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES	18
1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site	18
a) Participation au programme STOC-EPS.....	20
COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION	21
1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus	21
a) Animations scolaires.....	21
b) Soirée grand public.....	23

2.	Actions médiatiques	23
a)	Exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche	23
	ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES.....	24
1.	Stratégie nationale pour les aires protégées	24
2.	Schéma départemental des ENS	25
3.	PLU Le Pouzin	25
4.	Petites villes de demain.....	25
	GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE	26
1.	Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus	26
2.	Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics	26
	MISES A JOUR DU DOCOB	26
	SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE	27
1.	Rapport d'activité annuel	27
2.	Renseignement de SIN2	27
	DIVERS / AUTRES	27
1.	Participation aux journées du réseau N2000	27
a)	Réseau Natura 2000	27
b)	Stagiaires	27
c)	Fonctionnement de la structure.....	27
d)	Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse.....	27
e)	Formations professionnelles	28
f)	Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet	28
g)	Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN	29
	BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1 ^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2022.....	30
	RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2022 – B25.....	31
	ANNEXES.....	36

TABLE DES TABLEAUX ET ILLUSTRATIONS

Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25.....	2
Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020	3
Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire.....	4
Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25.....	6
Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.	7
Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.....	9
Photo 1 : la Bayonne.....	14
Article 1	17
Photos 2 et 3 : plateau de Rompon.....	20
Photos 4 et 5 : Grotte de Meysset.....	21
Photo 6 : animation scolaire au Pouzin	21
Photo 7 : spectacle la Kamicyclette.....	22
Article 2	22
Photo 8 : support d'animation	23
Photo 9 : soirée « Les forêts humides au bord de nos cours d'eau » au cinéma de Privas le Vivarais le 10/02/2022.....	23
Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022.....	24
Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde	28
Photo 13 : sortie ornithologique à Bourg-Saint-Andéol.....	28
Photo 14 : collégiens lors de la journée nettoignons la nature à la Voulte-sur-Rhône	29
Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25	30
Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux	31
Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux	35

PREAMBULE

Le présent rapport d'activité porte sur l'animation du site Natura 2000 B25 « Rompon – Ouvèze – Payre » du 01 janvier au 31 décembre 2022. Cette année, l'animation du DOCOB a été réalisée par Sophie Coste-Durieux.

1. Fiche d'identité du site

Nom	Site d'Intérêt Communautaire B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669
Superficie	1054 ha
Région	Auvergne-Rhône-Alpes
Départements	Ardèche
Communes	18 en Ardèche : Alissas, Baix, Chomérac, Coux, Creysseilles, Flaviac, Freysenet, Le Pouzin, Lyas, Pourchères, Pranles, Privas, Rompon, Saint Julien en Saint Alban, Saint-Priest, Saint Symphorien sous Chomérac, Veyras, la Voulte sur Rhône
Domaine biogéographique	Méditerranéen 100%
Structure animatrice	Commune de Le Pouzin

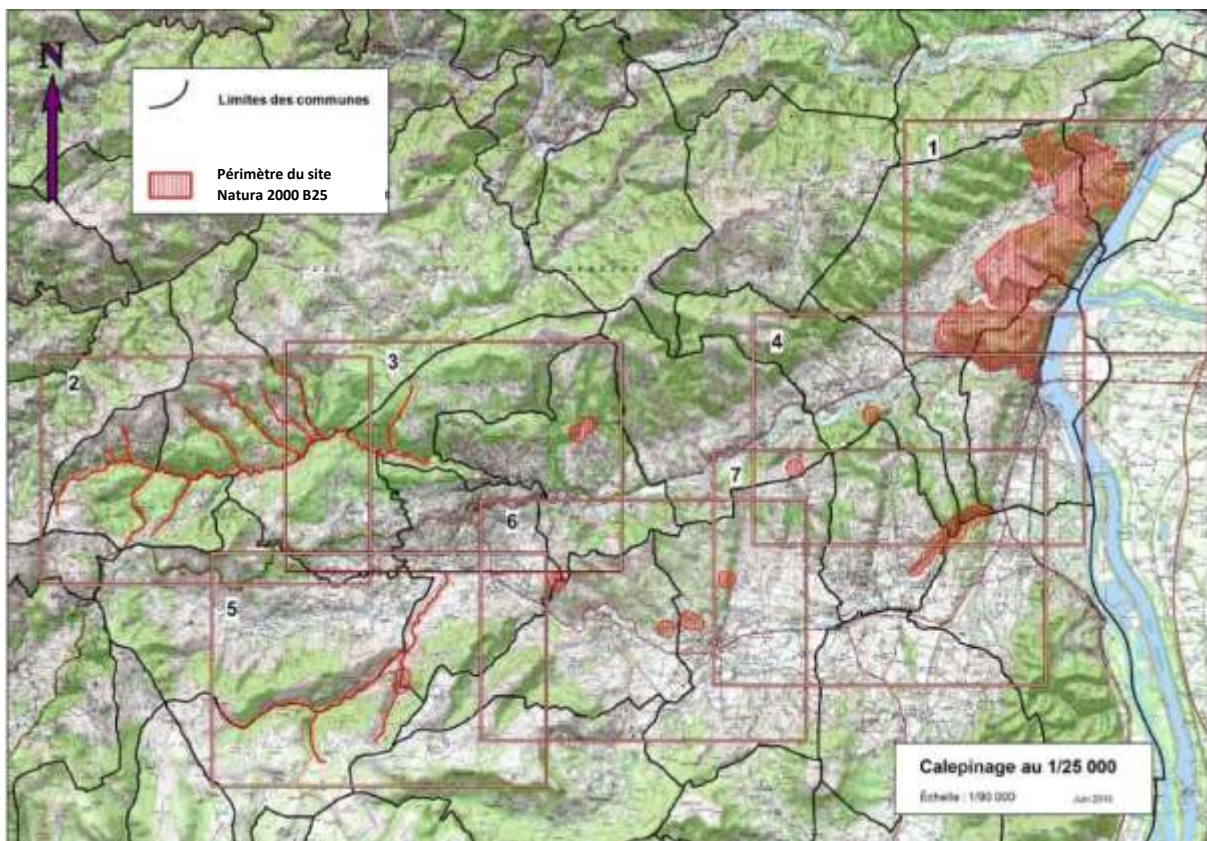


Figure 1: Périmètre officiel du site Natura 2000 B25

Cartographie du site Natura 2000 "Rompon, Ouvèze, Payre"

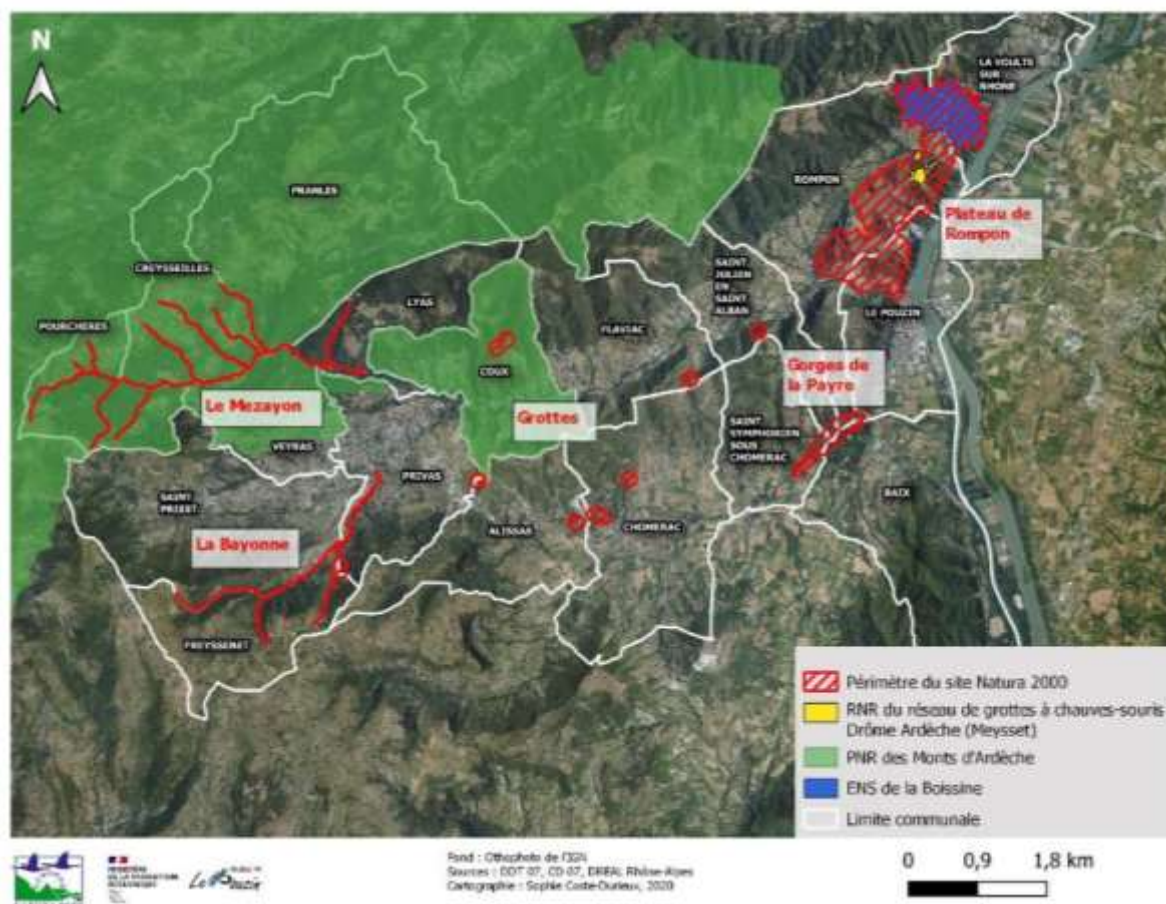


Figure 2: Périmètre du site Natura 2000 remis en forme – 2020

2. Historique du site

Dates	Etapes
15 décembre 2009	La commune de Le Pouzin est élue structure animatrice, le président du comité de pilotage est le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
15 novembre 2010	Création d'un poste de chargé de mission Natura 2000 en Mairie de Le Pouzin : Marig GROUAZEL
21 février 2014	Comité de pilotage local
15 juin 2015	Comité de pilotage local
19 novembre 2015	La commune de Le Pouzin est ré-élue structure animatrice, le président du comité de pilotage reste le Maire de Le Pouzin, Monsieur Alain MARTIN
Fin 2015	Changement de chargé de mission : Marig GROUAZEL est remplacée par Jean-Baptiste BUTIN
Novembre 2016	Changement de chargé de mission : Manon EUDES remplace Jean-Baptiste BUTIN appelé sur d'autres missions à partir d'août 2016
14 février 2017	Comité de Pilotage local
28 septembre 2018	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon est élu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
20 juin 2019	Obtention d'un prix national Natura 2000 pour l'étude inter-sites chauves-souris, dans la catégorie « Action de réseau - coopération inter-sites »

28 juin 2019	Classement d'une partie du site (grotte de Meysset) en Réserve Naturelle Régionale, en réseau avec la grotte des Sadoux et de Baume-Sourde (Drôme)
10 juillet 2019	Comité de Pilotage local
1^{er} juin 2020	Changement de chargée de mission : Manon EUDES, partie le 29 février 2020, est remplacée par Sophie COSTE-DURIEUX
13 octobre 2020	Comité de Pilotage local
4 mai 2021	Comité de Pilotage local – La commune de Le Pouzin est réélue structure animatrice pour 3 ans – M. Yann VIVAT, maire de Rompon, est réélu en tant que Président du COPIL pour 3 ans
8 décembre 2022	Comité de Pilotage local

3. Les enjeux du site

Les enjeux du site sont décrits officiellement dans le formulaire standard de données qui date du 30 juin 2016. Ce dernier a été mis à jour et renvoyé à la DREAL le 17 septembre 2021.

Le tableau des habitats d'intérêt communautaire a été mis à jour suite à une étude sur la cartographie des habitats qui a été menée en 2020. Un habitat d'intérêt communautaire prioritaire a fait l'objet d'une prospection spécifique. Il s'agit de l'habitat 7220*, Sources pétrifiantes avec formation de travertins (*Cratoneurion*).

Les habitats d'intérêt communautaire présents sur le site sont rappelés ci-dessous :

Habitat naturel	Code Natura 2000
Rivières permanentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion avec rideaux boisés riverains à <i>Salix</i> et <i>Populus alba</i>	3280
Landes sèches européennes	4030
Formations stables xérothermophiles à <i>Buxus sempervirens</i> des pentes rocheuses (<i>Berberidion p.p.</i>)	5110
Matorrals arborescents à <i>Juniperus spp.</i>	5210
Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l'Alyso-Sedion albi	6110
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (<i>Festuco Brometalia</i>) (sites d'orchidées remarquables)*	6210*
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea*	6220*
Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (Molinion caeruleae)	6410
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	6430
Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	6510
Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	7220*
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210
Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220
Grotte non exploitée par le tourisme	8310
Forêts de <i>Castanea sativa</i>	9260
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340

Tableau 1 : Liste des habitats naturels d'intérêt communautaire du site Natura 2000 B25 - * = habitat prioritaire

Les espèces faunistiques présentes ou fortement potentielles sur le site et listées aux Annexes II et IV de la Directive Habitats sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Amphibiens	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	IV	LC	
	Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	IV	LC	
	Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	IV	NT	
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	IV	LC	
Reptiles	Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	IV	NT	Donnée ancienne à Veyras.
	Lézard vert occidental	<i>Lacerta bilineata</i>	IV	LC	
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	IV	LC	
	Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	IV	LC	
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	IV	LC	
	Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	IV	LC	
Chiroptères	Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	II, IV	NT	
	Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	II, IV	EN	
	Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	II, IV	EN	
	Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	II, IV	EN	
	Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	II, IV	LC	
	Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	II, IV	EN	
	Murin de Capaccini	<i>Myotis capaccinii</i>	II, IV	EN	
	Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	II, IV	NT	
	Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	II, IV	VU	
	Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	II, IV	NT	
	Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	IV	LC	
	Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	IV	NT	
	Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	IV	NT	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Grande noctule	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	IV	DD	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard roux	<i>Plecotus oritus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Oreillard gris	<i>Plecotus ostriacus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019
	Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	IV	LC	
	Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	IV	NT	
	Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	IV	NT	
	Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	IV	LC	
	Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	IV	LC	
	Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	IV	LC	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	IV	LC	Détectée lors de l'étude LPO rendue en 2019	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	IV	LC		
Mammifères aquatiques	Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	II, IV	LC	
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	II, IV	VU	

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Annexe DHFF	Liste Rouge R	Remarques
Poissons	Blageon	<i>Telestes souffia</i>	II	NT (France)	
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	II, V	NT (France)	
Invertébrés	Damier de la succise	<i>Euphydryas aurinia provincialis</i>	II	LC (France)	
	Ecaille chinée*	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	II	/	Espèce très commune
	Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>	II	/	
	Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	II, IV	/	
	Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	IV	LC	Ajouté à cette liste en 2017 - Détecté sur le secteur de la Banne, commune de La Voulte – été 2017
	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	II	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents Détectée sur la Payre – été 2021
	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	II, IV	LC	Non détectée lors des inventaires du DOCOB 2015, mais habitats potentiels présents
Ecrevisse à pattes blanches	<i>Austropotamobius pallipes</i>	II, V	VU		

Tableau 2 : Liste des espèces animales d'intérêt communautaire (Annexe II et/ou IV) hors avifaune, présentes ou fortement potentielles sur le site Natura 2000 B25

D'autres espèces remarquables de faune et de flore ont été mises en évidence jusqu'à aujourd'hui et sont à prendre en compte. Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Groupe taxonomique	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut particulier	Remarques
Amphibiens	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	PN	
	Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	PN	
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	PN	
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	PN, NT LRR	
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	PN	
Reptiles	Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	PN	
	Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	PN	
	Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	PN	
	Lézard ocellé	<i>Timon lepidus</i>	PN, EN LRR	Détecté à proximité du hameau du Vieux-Rompon (2017 et 2019), sur un versant sud du plateau – Commune de Rompon (2017), et sur le secteur de la Boissine (2019)
Poissons	Anguille d'Europe	<i>Anguilla anguilla</i>	CR LRN	
Invertébrés	Proserpine	<i>Zerynthia rumina</i>	PN	
	Hermite	<i>Chazara briseis</i>	VU LRN	
Flore	Aster linosyris	<i>Galatella linosyris</i>	NT LRR	
	Gagée de bohème	<i>Gagea bohemica</i>	EN LRR	
	Corbeille d'agent à gros fruits	<i>Hormathophylla macrocarpa</i>	NT LRR	
	Fragon	<i>Ruscus aculeatus</i>	/	
	Gesse blanchâtre	<i>Lathyrus pannonicus</i> subsp. <i>asphodeloide</i>	/	Découverte sur l'ENS de la Boissine en 2019 par le CBN Massif Central. Des pieds observés au printemps 2022

Tableau 3 : Liste des espèces de faune et de flore remarquable, présentes ou fortement potentielle sur le site B25. PN = Protection Nationale ; NT = Quasi-menacée ; VU = Vulnérable ; EN = En Danger ; CR = Danger Critique ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite également de nombreux oiseaux patrimoniaux. Nous retiendrons en priorité les espèces suivantes car elles répondent aux critères ci-dessous :

- leur présence est avérée sur le site,
- elles ont un statut biologique de Nicheur ou Hivernant sur le site,
- elles ont un statut particulier au regard de la Directive Oiseaux OU au regard des Listes Rouges : espèces inscrites à l'Annexe I de la Directive Oiseaux OU espèces quasi-menacées à menacées (NT, VU, EN, CR) sur la Liste Rouge Rhône-Alpes, voire sur la Liste Rouge Nationale (si pas de Liste Rouge Régionale disponible).

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	N (M)	I	NT	LC	
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	N (M)	I	LC	LC	
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	M, H	I	CR	VU	
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	N (M)	I	NT	LC	Espèce observée régulièrement depuis 2017 (printemps/été) – Plateau de Rompon et sur la Payre
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	N (M)	I	EN	VU	
Pigeon biset	<i>Columba livia</i>	N		RE	EN	
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée (chant et vue) sur le secteur de la Payre et des cinq ponts en 2022 par Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	N		VU	LC	
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	N (M)	I	LC	LC	
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	N	I	VU	LC	
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	N (M)		VU	LC	
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	N (M)		VU	LC	
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	N	I	VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps depuis 2018 – Commune de Rompon
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	N		VU	LC	Espèce contactée régulièrement au printemps depuis 2018 – Commune de Rompon
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	N (M)		EN	LC	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	N (M)		VU	LC	
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	N (M)	I	EN	LC	
Traquet motteux	<i>Oenanthe oenanthe</i>	N (M)		LC	NT	
Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	N		EN	LC	
Fauvette grisette	<i>Sylvia communis</i>	N (M)		NT	NT	
Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	N	I	LC	LC	
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	N (M)	I	LC	LC	Espèce observée au printemps depuis 2018 sur le plateau de Rompon
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	N		NT	LC	

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut biologique	DO	LRR	LRN	Remarques
Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>	N		NT	LC	
Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	N		LC	VU	
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	N		VU	NT	
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	N (M)	I	EN	VU	

Tableau 4 : Liste des oiseaux d'intérêt communautaire et/ou en catégorie NT (quasi-menacé), VU (vulnérable), EN (en danger), CR (en danger critique) ou RE (disparue de la région) de la Liste Rouge Régionale. DO = Directive Oiseaux ; LRR = Liste Rouge Régionale ; LRN = Liste Rouge Nationale.

4. Structure animatrice du site

Le DOCOB actuellement en cours a été validé en 2015. Le site Natura 2000 B25 « Rompon-Ouvèze-Payre » FR 820 1669 est animé par la commune de Le Pouzin depuis le 30 mars 2010. Le Président du COPIL est Monsieur Yann VIVAT, Maire de Rompon. Les coordonnées de l'animatrice du site Natura 2000 sont les suivantes :

Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél : 04 75 63 81 48 / 06 31 02 48 04
Fax : 04 75 63 95 25

MISE EN ŒUVRE DE LA CONTRACTUALISATION : CONTRATS, CHARTES, MAEC, ASSISTANCE TECHNIQUE AUX SIGNATAIRES

1. Promotion/recherche des contrats natura 2000 et accompagnement des chartes N2000

En 2022, la chargée de mission a approché les communes ayant des parcelles sur le site Natura 2000. Il s'agit des communes de Coux, Lyas et Privas. Une élue de Coux a repris contact avec la chargée de mission à ce sujet. Le dossier sera relancé en 2023.

- Plateau de Rompon – Grotte de Meysset

La chargée de mission a pris contact avec Monsieur Pascoletti, le nouveau référent pour la grotte de Meysset. Elle n'a pas eu de retour pour le moment.

- Gorges de la Payre

La SCI Communes Terres à travers M. Simonin, agriculteur et éleveur sur la commune de Saint-Symphorien-sous-Chomérac a signé la charte Natura 2000 cette année.

Il est également intéressé pour s'engager dans un contrat Natura 2000 type entretien de pelouses mais étant agriculteur, il n'est pas éligible aux contrats ni-ni. Il sera intéressant de lui proposer des MAEC avec le nouveau PAEC.

2. Accompagnement du PAEC

La chargée de mission a participé cette année à l'élaboration du dossier de candidature pour le nouveau PAEC qui a été retenu le 5 décembre. L'ensemble du périmètre du site Natura 2000 a été pris en compte dans la proposition. Plusieurs réunions / échanges se sont tenus avec le réseau au cours de l'année.

Une réunion d'information avec les agriculteurs de la Vallée de l'Eyrieux et du secteur de Rompon, Ouvèze, Payre s'est tenue le 16 décembre à laquelle la chargée de mission a participé.

M. Demard, éleveur ovin sur le plateau de Rompon, a fait part de son intérêt à la chambre d'agriculture et à la chargée de mission Natura 2000 de souscrire à des MAEC à partir de 2023. Il était présent à la réunion d'information du 16 décembre.

La SCI Communes Terres à Saint-Symphorien-sous-Chomérac a également fait part de son intérêt pour candidater afin de souscrire à des MAEC.

3. Assistance technique et administrative aux bénéficiaires

Pas de contrat en cours sur le site.

4. Suivi des opérations et bilan des actions contractuels

Pas de contrat en cours sur le site.

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS NON-CONTRACTUELLES

1. Prise de contact avec des co-financeurs, organisation ou participation à des réunions

Dans le cadre de la fiche action SUI8 du DOCOB, début 2019, la chargée de mission Manon Eudes était entrée en contact avec l'animatrice du PNA Odonates afin de connaître les possibilités de financements dans le cadre du PNA et d'échanger sur les enjeux de ce groupe faunistique sur le site B25. Des mails ont été échangés ainsi qu'une conversation téléphonique. En parallèle, Manon Eudes a échangé avec les techniciens du service rivière de la CAPCA afin d'étudier la possibilité d'un co-financement de la CAPCA pour un état des lieux des populations d'odonates et de leurs habitats. Le service rivière s'était montré intéressé à condition de définir une échelle d'étude cohérente vis-à-vis de leur secteur de compétence (bassin versant de l'Ouvèze) et que Natura 2000 finance directement une bonne partie de l'étude (possibilité sur le reliquat de la subvention d'animation FEADER 7.63). Le coût de l'étude était estimé à environ 7000 euros (à préciser en demandant des devis sur la base d'un cahier des charges). L'idée serait d'avoir une première étude plus approfondie sur les odonates, qui permettrait ensuite à la chargée de mission du site de mener un suivi dans le temps. La mission du prestataire serait donc aussi de permettre à la chargée de mission du site d'effectuer un suivi standardisé, à long terme, pas trop coûteux en temps et permettant d'assurer une veille sur certaines espèces à enjeu et leurs habitats.

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, avait pris connaissance de cette volonté et le service rivière de la CAPCA était toujours intéressé par cet inventaire en 2020. Il s'agit, à présent, de concrétiser le projet. Toutefois, après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, en 2020, cette dernière avait expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et proposait qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission a donc suivi une formation OFB d'une semaine sur les odonates, détermination, caractérisation des habitats et statuts de protection et a participé au Comité de pilotage du Plan national d'actions sur les odonates le 2 décembre. Les enseignements suivis lui ont permis d'acquérir une certaine autonomie sur le terrain et elle est allée, avec sa collègue Amanda Cocquelet, à plusieurs reprises sur le terrain en 2022. Toutefois, il est apparu nécessaire qu'un inventaire plus exhaustif soit mené. Un prestataire mènera à bien cet inventaire en 2023 grâce aux financements de la demande de subvention.

2. Participation / promotion de mesures administratives et réglementaires

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, une Réserve Naturelle Régionale a été créée en juin 2019, intégrant également une autre grotte à enjeu dans la Drôme : la grotte de Baume Sourde. Avec la grotte des Sadoux (classée RNR depuis plusieurs années), les 3 cavités forment une seule entité « RNR Réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et Ardèche » qui est gérée par la LPO, en lien avec l'ONF pour certains aspects.

La chargée de mission a participé à une réunion concernant l'élaboration du plan de gestion le 10 mai 2022.

Au cours du Comité de pilotage local du 08 décembre 2022, Emilie Duheron, ONF, est intervenue en tant que co-gestionnaire pour donner les actualités relatives à la RNR avec l'élaboration du plan de gestion.

3. Participation / promotion des mesures foncières

Sans objet

4. Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations

Sans objet

5. Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats

- Soutien au pastoralisme et adaptation des pratiques sur le secteur de la montagne de Rompon

Des panneaux d'information ont été élaborés par Nina Soubeyran, stagiaire en première année de BTS GPN en novembre 2021.

Ces derniers ont pu être édités (financement par la mairie de Rompon) en 2022 et ont été installés par les services techniques de la mairie de Le Pouzin, sur le plateau de Rompon, en août 2022. Un concerne notamment le pastoralisme.



Figure 4 : Panneau d'information concernant le pâturage

1) **Projet de placette d'équarrissage**

Courant de l'été 2019, la chargée de mission Manon Eudes avait été contactée par M. Franck Groll, éleveur ovin et berger sur la commune de Saint-Laurent-du-Pape. Celui-ci possède des parcelles sur la commune de Rompon et souhaitait y installer une placette d'équarrissage naturel afin de pallier aux problèmes sanitaires de l'équarrissage classique. En effet, d'après son témoignage, il n'est pas rare

qu'un éleveur attende 10 jours avant qu'un camion d'équarrissage vienne chercher sa bête morte, dans un état de décomposition avancé.

Une première réunion avait été organisée le 28 août 2019 à la mairie de Le Pouzin en présence de la chargée de mission, de l'éleveur, et d'un bénévole de la LPO Ardèche, M. Nicolas Parrain. A ce moment-là, la chargée de mission a pris connaissance plus en détails du projet de l'éleveur, accompagné par la LPO Ardèche. L'idée est de créer une placette d'équarrissage naturel collective, qui servirait aux éleveurs du secteur. M. Groll a déjà pré-identifié 6 à 7 éleveurs qui seraient intéressés par le projet. La chargée de mission a proposé de se renseigner sur les aspects réglementaires et administratifs d'un tel projet, ce qu'elle a fait en s'entretenant avec Mme Reme de la DDCSPP.

Une seconde réunion a été organisée, le 17 décembre 2019, sur le secteur pressenti pour l'installation de la placette, en présence de Florian Veau (LPO Ardèche, spécialiste des vautours), Franck Groll, Nicolas Parrain, André-Claude Crumière (gestionnaire de l'ENS de la Boissine) et Manon Eudes. Cette réunion a permis de constater que la zone pré-identifiée est adaptée au regard des vautours. Florian Veau a proposé que la LPO assure le portage administratif et technique de ce projet, et essaye de le présenter début 2020 en « Commission placette ». D'ici là, chacun a avancé sur certains points. La chargée de mission a proposé de présenter le projet au Maire de Rompon car ce type de projet nécessite l'avis de la commune concernée. Celle-ci s'est donc entretenue avec le maire de Rompon, M. Yann Vivat afin de lui présenter ce projet et ses intérêts (soutien au pastoralisme, solution naturelle d'équarrissage et peu coûteuse, aspects éco-touristiques des vautours...). Celui-ci a indiqué vouloir prendre le temps de la réflexion et de la discussion avec son conseil municipal avant de transmettre un avis. Un avis favorable en est ressorti et une réunion sur site s'est tenue le 2 septembre 2020 afin de concrétiser la démarche. La chargée de mission Sophie Coste-Durieux n'a pas pu y participer mais elle suit le projet si sa participation est souhaitée. Elle a pu en discuter avec M. Yann Vivat et M. Florian Veau en octobre 2021 et M. Yann Vivat devait finaliser la partie administrative du projet.

En 2022, M. Yann Vivat se demandait si la délibération était finalement nécessaire pour mener à bien le projet. M. Florian Veau fait avancer le projet et reviendra vers les intéressés courant 2023.

2) Futurs projets

La chargée de mission a présenté, lors du Comité de pilotage local du 8 mai 2022, la volonté de s'associer à la reprise de ce projet de valorisation du village du Vieux-Rompon qui est de réaliser un diagnostic architectural et historique, rénover et mettre en valeur, en faire un lieu de partage et d'économie locale. De nouvelles actions liées à Natura 2000 peuvent tout à fait aider à accompagner ce projet global à travers, notamment, des panneaux de sensibilisation, la signature de la charte Natura 2000 sur le plateau de Rompon, la mise en œuvre de mesures de gestion par le contrat Natura 2000.

En 2021, les communes de Rompon et de Le Pouzin ont signé la charte Natura 2000 pour les parcelles communales.

De plus, pour rappel, les panneaux réalisés par Nina Soubeyran, stagiaire de BTS GPN en première année, ont pu être installés sur le plateau de Rompon en août 2022. D'autres seront sans doute édités en 2023.

6. Milieux aquatiques

La gestion du bassin versant de l'Ouvèze, dont le Mézayon et la Bayonne font partie, est assurée par le service rivière de la Communauté d'Agglomération Privas Centre-Ardèche (CAPCA). La chargée de mission est en lien avec les agents du service rivière. Il est admis des deux côtés que les actions sur les cours d'eau du site B25 doivent se faire en collaboration entre la mairie de Le Pouzin et la CAPCA. Ainsi,

la chargée de mission est systématiquement associée aux projets/études qui touchent aux milieux naturels et à la biodiversité, que ce soit à l'échelle du Mézayon et de la Bayonne ou à l'échelle du bassin versant de l'Ouvèze.



Photo 1 : la Bayonne

Effacement de seuils (Action « HAB 1 » du DOCOB)

Sur ce sujet, la CAPCA a déjà bien avancé. De par l'obligation réglementaire d'effacement, et par l'intermédiaire du Contrat de rivière Ouvèze, certains seuils sur la rivière Ouvèze ont pu être traités. Pour d'autres, des difficultés ont été rencontrées (mobilisations locales pour la préservation de ces seuils), ce qui a reporté l'intervention pour la prochaine programmation. Toutefois, les travaux portés sur le seuil de la Mûre ont été réalisés en 2021. Six mois après les travaux, une augmentation d'espèces d'odonates d'intérêt communautaire ont été observées, à savoir l'agrion de mercure et la cordulie à corps fin. La chargée de mission a d'ailleurs assisté à la réunion de restitution de renaturation de l'Ouvèze le 21 novembre 2022.

Au-delà des seuils dont la transparence écologique est devenue obligatoire, il en existe de nombreux sur le Mézayon qui posent des problèmes d'assecs estivaux. Une étude sur ces seuils générateurs d'assecs (Rochemaure, Saint-Ange, la Selve, Pré du Roi...) lancée par la CAPCA, s'est poursuivie jusqu'au premier trimestre 2022 et a abouti à des propositions en sélectionnant des seuils. Les trois suivants ont été sélectionnés : pré du roi, la selve et Rochemaure. Un cahier des charges techniques de travaux va être réalisé par le prestataire.

ASSISTANCE EVALUATION DES INCIDENCES, VEILLE ECOLOGIQUE

Les missions de l'animatrice concernant les évaluations d'incidences se formalisent généralement de deux manières :

- Les demandes d'avis de la DDT 07,
- Les sollicitations directes des porteurs de projet.

1. Information, porter à connaissance / conseils porteurs de projet

a) Rééquipement des sites d'escalade du Chat Gourmand et de la Payre

La chargée de mission a continué d'échanger en 2022 avec le CT 07 FFME.

Le CT 07 FFME a accompagné deux sorties suivi Grand-Duc en début d'année dans les gorges de la Payre. La chargée de mission a également été conviée à une séance de rééquipement des voies pour se rendre compte du niveau de dérangement.

Une réunion a également eu lieu le 8 mars sur le site du Chat Gourmand avec le CT 07 FFME, le Département, la LPO, la FRAPNA et la chargée de mission dans le cadre de la consultation pour l'inscription PDESI et l'avis facultatif de la CDESI sur le rééquipement.

Enfin, la chargée de mission a rédigé deux paragraphes concernant le Grand-Duc et les chauves-souris pour le prochain topoguide.

b) Carrière Delmonico-Dorel au Pouzin : déviation du sentier

Le carrier Delmonico-Dorel prévoit de continuer d'exploiter la carrière du Pouzin ce qui induit de déplacer le sentier qui longe actuellement la carrière. Le sujet est très complexe dans la mesure où cela implique la destruction d'habitats d'intérêt communautaire prioritaire et qu'il y a des vestiges de monuments historiques dans le secteur.

La chargée de mission Natura 2000 est allée sur le terrain avec Hadrien Descormes, responsable foncier chez Delmonico-Dorel, en juin 2022 puis elle y est retournée avec le maire de Le Pouzin, Christophe Vignal, le Directeur général des services de la mairie de Le Pouzin, Lionel Avit et la deuxième chargée de mission Natura 2000, Amanda Cocquelet en septembre 2022.

Une alternative a été proposée au cours d'une réunion en novembre 2022 mais le sujet est toujours en discussion.

c) Etude géosite de la Jaubernie

Un premier COPIL s'est tenu le 14 avril à la mairie de Coux. L'objectif était de présenter le projet de valorisation de la Jaubernie par le PNR des Monts d'Ardèche.

Il a été présenté l'étude de préservation et de valorisation du site des Grottes de La Jaubernie, classé géosite dans le Geopark des Monts d'Ardèche.

Pour cela, afin de définir plus précisément les contours de l'étude, les partenaires identifiés ont été réunis afin de connaître leurs attendus (Coux, PNR, Département, CAPCA, OT CAPCA, LPO, Natura 2000, Associations Archéologique, Géologique et Patrimoine).

Il a été reporté que peu de chauves-souris sont recensées mais le passage humain crée du dérangement.

Il a bien été précisé au cours de la réunion que les grottes ne doivent pas être rendues accessibles du fait de la présence régulière de chauves-souris. La préservation de ces grottes est importante, il s'agit de trouver un équilibre.

Une sortie terrain doit être prévue avec le PNR et élus de Coux.

2. Réponse aux demandes d'informations ou d'avis des administrations

- La chargée de mission a été sollicitée pour donner son avis sur un projet de pose de panneaux photovoltaïques à proximité du site Natura 2000, secteur des gorges de la Payre. Il y a eu une réunion sur site au cours de l'été 2022 avec les élus et une réunion entre l'entreprise Cévennes energy et la chargée de mission Natura 2000 en fin d'année. L'entreprise s'est voulue rassurante sur le fait que ce ne serait pas un seul îlot de panneaux et ce ne serait pas 50 hectares au total (mais ils n'ont pu dire exactement puisqu'ils n'ont pas encore étudié la zone finement). Il n'y aurait pas non plus de terrassement et en termes de travaux, des camions monteraient sur le plateau mais pas de convoi exceptionnel. Les travaux d'aménagement seraient « légers » et dureraient sur une totalité de 6 mois. Par contre, un îlot de panneaux, c'est minimum 5 hectares clôturés. Ils ont assuré que la faune arrivait à passer les clôtures. La chargée de mission se pose la question de l'utilisation de la zone du plateau par la faune (oiseaux, chauves-souris, insectes). Cette zone fait sans doute office de couloir entre les gorges et ensuite le plateau de Rompon. Quel impact auraient des panneaux photovoltaïques ? Pour le moment il existe trop peu de recul en zone naturelle pour anticiper les éventuelles menaces. Il existe aussi la problématique habitats naturels (présence de chênaies d'intérêt communautaire, peut être des pelouses à orchidées sur le secteur, etc...) qui seraient potentiellement grignotés/détruits. La chargée de mission a aussi expliqué que le taux de chargement des ovins qui pâtureraient serait à étudier (trop d'animaux peut avoir un effet sur la modification de la composition chimique du sol et induire trop de piétinement). La phase d'étude qui serait lancée avant toute concrétisation du projet durera sur une année entière avec des suivis sur chacune des saisons. Mais quid d'une année non représentative d'un point de vue météo ou autre ? Ils ont expliqué qu'il ne leur était pas possible de refaire une étude complète une deuxième année. Cela est trop coûteux. Ils ont pour projet aussi de rencontrer par la suite les associations locales comme la LPO Drôme/Ardèche qui connaît bien la zone. La chargée de mission leur a préconisé aussi de voir le groupe Sympetrum et la FRAPNA.
- La chargée de mission a fait un retour concernant l'étude d'incidence du Criterium du Dauphiné 2022. Le survol est toujours la question sur ces dossiers transmis souvent en urgence pour avis.
- La chargée de mission a rencontré le sous-traitant de RTE qui réalisait un entretien de la végétation en 2022. L'intervention consistait à entretenir la végétation sous les lignes hautes tensions et dans les 800m² autour des pylônes (matérialisé en rouge sur la photo aérienne en PJ). Il a été recommandé de ne pas faire de coupe à blanc et de laisser des strates arbustives, des ronciers et des arbres dans la mesure du possible.

3. Veille locale et alerte

- Le prieuré clunisien de Saint-Pierre-de-Rompon a été vandalisé.

Un acte de vandalisme sur le prieuré de Rompon



LE POUZIN/ROMPON

Depuis quelque temps, l'association « Avenir du prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon-Le Pouzin » fait face à des actes de dégradation de clôture et des fouilles clandestines... Le dernier en date a été découvert par la secrétaire, Jacqueline Serre. Il s'agit d'un tag rouge sur un des murs inté-



Présentation du prieuré de Rompon au public lors des journées du patrimoine. Photo : GF

Le tag découvert sur les ruines du prieuré.

rieurs des ruines du prieuré lieu séculaire et sacré classé monument historique. Pour la secrétaire, « cette dégradation est une ignominie. Ce lieu est d'un intérêt patrimonial inestimable. Le monument est sur un terrain privé, entouré d'une clôture. Alors, oui, on se pose beaucoup de questions sur ces différentes dégradations. Pourquoi, de tels agissements et par qui? Ce qui nous amène et donne le droit d'effectuer une poursuite judiciaire contre X. » Pour la présidente, Joëlle Dupraz, archéologue, « l'association œuvre pour la sauvegarde, la restauration et la valorisation du prieuré Saint-Pierre », datant du début du X^e siècle. Appelé communément « Couvent des chèvres », ce site a été reconnu et labellisé officiellement en juin 2013, en présence des représentants des Sites Clunisiens. Son appellation définitive « Prieuré clunisien Saint-Pierre de Rompon - Le Pouzin » lui donne aujourd'hui une reconnaissance pour un futur label Unesco. »

Article 1

- La chargée de mission a été sollicitée par Enviroforesterie, Claire Roger sur le secteur du lieu-dit de la Lauvie pour un éclaircissement de résineux. Sophie Coste-Durieux est allée sur le terrain avec Claire Roger en décembre 2022 afin de voir si une étude d'incidence Natura 2000 était nécessaire. A priori non puisque la coupe d'arbres concerne des résineux. De plus, pour accéder à la parcelle, les camions resteront sur la piste et la route principale. Seuls les tracteurs forestiers utiliseront les trouées. La surface concernée n'induit pas non plus une demande administrative d'autorisation de coupe.

AMELIORATION DES CONNAISSANCES ET SUIVIS SCIENTIFIQUES

1. Amélioration / compléments de connaissance sur le site

a) Connaissance des odonates

En 2018, la chargée de mission, Manon Eudes, avait pris contact avec Aurélie Soisson, l'une des référentes du Plan Régional d'Actions Odonates afin de connaître les possibilités de financement d'actions sur les odonates *via* le PNA. Celle-ci a proposé d'apporter son expertise en termes d'enjeux et de priorités odonatalogiques sur le site B25, mais il n'y a finalement pas eu de retour. Fin février 2019, la chargée de mission a contacté la CAPCA (Emeric Charron) afin d'évoquer l'idée d'un co-financement potentiel et un portage mairie de Le Pouzin pour une étude odonates. Il était intéressé mais il fallait que le périmètre ne soit pas uniquement celui du site N2000 mais puisse inclure l'Ouvèze aval (notamment secteur de renaturation de Rompon), une ZH sur Flaviac et la ZH les sources du Charalon, un affluent du Mézayon (une étude est en cours sur ce secteur). Emeric était sur le point de formaliser un programme d'actions sur 3 ans, financé à environ 50 % par l'agence de l'eau. L'idée a été évoquée d'inclure cette étude odonates au sein de ce programme mais Emeric pense que c'est quelque chose que l'on pourra toujours ajouter en cours de route et négocier avec l'agence de l'eau. Il a conseillé à la chargée de mission de prendre contact avec Michael Balay de l'Agence de l'eau RMC pour voir si cela serait finançable. Par ailleurs, l'agence de l'eau a lancé un appel à projet « trame turquoise » au sein duquel cette étude pouvait potentiellement s'inscrire. Avec les nombreux projets en cours, la chargée de mission n'a finalement pas donné suite car le planning était suffisamment chargé pour le reste de l'année 2019.

Ce projet avait pour objectif d'être relancé en 2020, en lien avec le service rivière de la CAPCA. Avec le changement de chargée de mission, le projet n'a pas encore pu être relancé mais la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, a eu une conversation téléphonique avec Alexandre Saussac, du service rivière de la CAPCA, qui l'a informée qu'ils étaient toujours intéressés par cette étude. Il avait donc été prévu de faire avancer ce dossier en 2021.

Mais après un échange avec Aurélie Soissons qui s'occupe du PNA Odonates, cette dernière a expliqué que les deux espèces indiquées dans le DOCOB (agrion de mercure et cordulie à corps fin) n'étaient pas des espèces prioritaires du PNA (espèces non menacées) et propose qu'un premier travail d'inventaire, sans passer par le PNA, soit réalisé pour mieux comprendre les enjeux.

En 2021, la chargée de mission s'est concentrée sur la reconnaissance des odonates en suivant une formation OFB d'une semaine dans le Jura (Pontarlier) au début de l'été puis, a participé au COPIL du PNA odonates sur Lyon le 2 décembre. En 2022, quelques suivis ont été réalisés sur le site Natura 2000 de Printegarde. Il n'y a pas eu de suivi dans les gorges de la Payre du fait d'une année très sèche. Sur le Mézayon, peu d'espèces ont été observées au cours d'une sortie au printemps.

En 2023, la chargée de mission a prévu de lancer un inventaire sur l'ensemble du site Natura 2000 avec un prestataire. Ce projet sera financé dans le cadre de la demande de subvention 2023.

b) Reptiles, amphibiens et insectes

Des plaques à reptiles avaient été installées par la chargée de mission en 2017 entre le hameau du Vieux-Rompon et le Couvent des chèvres. Le 9 avril 2019, Manon Eudes a effectué un passage sur site par de bonnes conditions météo. Les plaques à reptiles ont été relevées sans rien donner. Ce même jour, certaines plaques de la Boissine, installées par le prestataire pour l'étude reptile commandée par le Département, ont été soulevées, sans succès. Cela était bien évidemment convenu avec le prestataire M. Grégory Deso de l'association AHPAM. En dehors des plaques, sur le domaine

départemental, deux Lézards à deux raies et deux Lézards des murailles ont été observés. Les données ont été transmises au prestataire de l'étude, et saisies sur Faune Ardèche.

Profitant de la dynamique créée par l'étude naturaliste sur l'ENS de la Boissine en 2019, la chargée de mission, Manon Eudes, a réalisé plusieurs prospections de terrain cette même année afin d'apporter sa contribution aux inventaires herpétologiques, batrachologiques et entomologiques. Ainsi, la chargée de mission a réalisé des relevés de terrain le 2 mai, le 16 mai et le 20 septembre 2019.

Avec le changement de chargée de mission en 2020, une formation a été donnée par Manon Eudes et Nicolas Parrain, bénévoles LPO, le 11 septembre 2020, afin que Sophie Coste-Durieux et les participants à cette journée (Fabien Cayrat, Sophie Forot et Guillaume Chevalier) puissent avoir les informations nécessaires sur la reconnaissance des gîtes et leurs méthodes de prospection. Cela a été d'autant plus bénéfique pour la nouvelle chargée de mission puisque cette sortie s'est tenue sur le plateau de Rompon. Une mue de lézard ocellé a notamment été trouvée sur un des gîtes avérés.

Une autre journée de formation a été organisée le 28 septembre 2021 par Manon Eudes dans le sud Ardèche. La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux a pu participer.

En 2022, la chargée de mission n'a pas eu le temps de continuer les suivis reptiles mais cela fait partie des missions qu'elle souhaiterait reprendre en 2023.

c) Chiroptères

La chargée de mission Natura 2000 n'a pas participé à de suivi spécifique en 2022. Elle est toutefois allée vérifier la présence de chauves-souris dans les grottes de la Jaubernie en décembre 2022.

En ce qui concerne la Réserve naturelle régionale de réseau de grottes à chauves-souris Drôme/Ardèche dont la grotte de Meysset fait partie, la LPO réalise des suivis annuels et le plan de gestion est en cours de rédaction. Sophie Coste-Durieux avait participé au comité consultatif de mai 2022.

d) Suivi dans les gorges de la Payre et les cinq ponts

Plusieurs sorties ont été réalisées en 2022 suite au suivi initié en 2021 dans les gorges de la Payre pour le Hibou Grand-Duc.

Un suivi spécifique au printemps a été réalisé mais il n'a pas permis d'observer de jeunes Hiboux Grand-Duc.

En ce qui concerne les odonates, l'année 2022 a été particulièrement sèche. Le cours d'eau de la Payre est asséché à partir de fin mai jusqu'en septembre. Sophie Coste-Durieux n'a donc pas réalisé d'inventaire.

La chargée de mission est par ailleurs allée, avec sa collègue Amanda Cocquelet, en novembre 2022 sur la carrière des cinq ponts (à la frontière du site Natura 2000). Le couple de Hiboux Grand-Duc a été observé et l'entreprise CAN, qui réalise des essais sur ce secteur, a été avertie ainsi que la DREAL. Ils se sont engagés à être vigilants quant aux essais qu'ils doivent réaliser en début d'année 2023 et un suivi spécifique devra être réalisé par des spécialistes.

Ces données ont été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche et les prospections continueront en 2023.

e) Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)

En 2022, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en complément de ceux indiqués dans le DOCOB.

Cette première version n'a pas été présentée pour le moment puisque c'est la Région qui suivra les sites Natura 2000 à partir de 2023.

- f) Evaluation (suivi de populations d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)
- a) Participation au programme STOC-EPS

En 2022, la chargée de mission a réalisé le suivi. Elle a été accompagnée à deux reprises par sa collègue, Amanda Cocquelet puis, sur une session, par une stagiaire en BTS GPN, Suzy Laurans.

Les données ont bien été transmises à l'INPN et sur faune Ardèche.



Photos 2 et 3 : plateau de Rompon

- g) Suivi de la grotte de Meysset

La grotte de Meysset se situe au cœur du site B25, sur la commune de Rompon. C'est une grotte à très fort enjeu pour les chauves-souris, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Dans le cadre d'une mesure compensatoire de la société CEMEX, un projet de Réserve naturelle Régionale a vu le jour en 2019. Elle a été officiellement créée en juin 2019 et co-gérée entre la LPO et l'ONF. Deux comités consultatifs se sont tenus en 2022. Sophie Coste-Durieux a participé à celui du 10 mai 2022. Emilie Duheron de l'ONF a également présenté un bilan de l'année 2022 au comité de pilotage local du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » le 8 décembre 2022.

Toujours dans le cadre de cette mesure compensatoire, la LPO est missionnée pour réaliser un suivi très complet sur les chiroptères de cette cavité. La chargée de mission peut les contacter afin de participer aux comptages ou obtenir les données actualisées.

Toutefois, en 2022, elle n'a pas pu accompagner le conservateur, Stéphane Vincent, sur son suivi.



Photos 4 et 5 : Grotte de Meysset

COMMUNICATION, SENSIBILISATION ET INFORMATION

1. Sensibilisation auprès du grand public, des scolaires et des élus

a) Animations scolaires

En 2022, les animations scolaires ont bien repris et une stagiaire de BTS GPN, Suzy Laurans, a aidé les chargées de mission Natura 2000 entre avril et juin.

Elles sont intervenues dans plusieurs écoles à savoir, Baix (école primaire), Le Pouzin (école maternelle) et Cruas (école primaire).



Photo 6 : animation scolaire au Pouzin

En juin 2022, la chargée de mission Natura 2000 a été associée à un projet lancé par la bibliothèque de Le Pouzin. Un spectacle itinérant a été proposé aux jeunes enfants par la Kamicyclette sur le thème de la biodiversité sur le Rhône.



Photo 7 : spectacle la Kamicyclette

LE POUZIN

Une exposition pour relier l'homme à la nature

La structure animatrice Pouzinoise des trois sites Natura 2000 (Rompon Ouvèze, Payre, Printegarde et Milieux alluviaux du Rhône aval), en partenariat avec la bibliothèque municipale Jean- Giono, présente dans les murs du bâtiment public une exposition intitulée " Relier l'homme et la Nature " qui sera accessible à tous jusqu'au 30 juin.

Le thème de cette présentation invite les visiteurs à s'interroger sur le pourquoi et le comment . «La préservation de la biodiversité est un sujet qui concerne tout le monde». C'est aussi l'occasion pour Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, les deux chargées de mission de la structure européenne, de faire découvrir au grand public le réseau des sites Natura 2000 en Drôme et Ardèche et leur lien avec la préservation de la biodiversité ainsi que les acteurs socio-économiques du territoire.

Cinq panneaux richement illustrés de photos d'illustrations et d'explications pédagogiques constituent cette exposition qui a été conçue pour être itinérante. En parallèle et en lien avec cette présentation un spectacle



Christelle Mougin, responsable de la bibliothèque (à gauche) avec Amanda Cocquelet (au centre) et Sophie Coste-Durieux.

gratuit pour enfants " Un crocodile sur le Rhône ", présenté par Christophe Mercier, aura lieu ce mercredi 22 juin à 10 heures suivi d'une petite balade au bord du fleuve. L'animatrice Natura 2000 Sophie Coste-Durieux accompagnera l'évènement.

L'exposition est ouverte pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque au public ou sur demande et pour en faire la libre réservation, s'adresser à la mairie. Pour le spectacle, inscriptions dans la limite des places disponibles, auprès de la bibliothèque : bibliotheque@lepouzin.fr.

Article 2

En octobre 2022, Sophie Coste-Durieux a été sollicitée par l'association Lire et faire lire pour une journée d'animation avec des scolaires de différentes classes. Cette journée a eu lieu au parc Emile Planet à Saint-Julien-en-Saint-Alban. La collaboration devrait continuer en 2023.



Photo 8 : support d'animation

b) Soirée grand public

Une soirée thématique films et conférences qui avait pour objectif d'aborder « Les forêts humides au bord de nos cours d'eau » a été organisée en février 2022. Cela a été un succès avec plus de soixante participants qui sont partis à la découverte de ces forêts. Elle a été organisée en partenariat avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux Drôme-Ardèche, représentée par Stéphane Vincent, Maëlle Lemaire et Alice Baudouin et France Nature Environnement Auvergne Rhône-Alpes et s'est tenue le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais.

Cette thématique avait été choisie car les forêts humides au bord des cours d'eau est un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Elles abritent de nombreuses espèces animales et végétales et sont aujourd'hui menacées de disparition.

Des présentations et des films ont composé cette soirée autour d'un quiz qui permettait au public de vérifier sa compréhension des enjeux des forêts humides ajoutant un côté ludique.



Photo 9 : soirée « Les forêts humides au bord de nos cours d'eau » au cinéma de Privas le Vivarais le 10/02/2022

2. Actions médiatiques

a) Exposition itinérante commune aux animateurs Drôme/Ardèche

En 2022, l'exposition Natura 2000 commune aux animateurs Drôme/Ardèche a bien circulé. Pour l'ensemble des deux départements, ce sont :

- 11 structures qui en ont bénéficiées (dont 4 qui n'étaient pas des structures animatrices),
- 32 événements touchés,
- et 195 jours où les deux jeux drômois et ardéchois ont été exposés.

Parmi les structures qui l'ont exposée dans leurs locaux, les DDT Ardèche et Drôme, ainsi que les DREAL lyonnaise et clermontoise ont présenté cet outil à leurs agents.

Les deux chargées de mission Natura 2000 ont largement participé à cet « ultra tour ». Compte tenu du succès de cet outil et de l'utilisation qu'elles en ont, un jeu a été imprimé spécialement pour les trois sites Natura 2000 animés par la mairie de Le Pouzin.



Photo 10 : exposition Natura 2000 Drôme-Ardèche au congrès national des élus – 09/2022

h) Articles, site internet, médias et lettre d'information

Plusieurs articles sont parus en 2022 (cf. en annexes) :

- Un article sur les libellules dans le Dauphiné ;
- Un article sur la signature de la charte Natura 2000 par les communes du Pouzin et de Rompon dans l'Hebdo ;
- Un article sur les animations scolaires dans le Dauphiné ;
- Un article sur l'exposition Natura 2000 Drôme Ardèche exposée à la bibliothèque du Pouzin dans le Dauphiné ;
- Une lettre pour la rubrique Natura 2000 « 30 ans de belles histoires » ;
- Un article sur la soirée sur les « Les forêts humides au bord de nos cours d'eau » au cinéma de Privas le Vivarais ;
- Un article dans le bulletin municipal annuel du Pouzin ;
- Un article suite au Comité de pilotage du 8 décembre dans le Dauphiné.

Le site internet est mis à jour régulièrement : <http://romponouvezepayre.n2000.fr/>

Les deux chargées de mission ont été interviewées cette année dans l'émission de France Bleu Drôme Ardèche Grandeur nature : <https://www.francebleu.fr/culture/patrimoine/trois-sites-natura-2000-avec-des-enjeux-lies-aux-cours-d-eau-1643993948>

Enfin, une lettre d'information a été mise en place depuis 2022. Trois infolettres ont été transmises en 2022 (cf. annexes).

ARTICULATION DE N2000 AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

1. Stratégie nationale pour les aires protégées

La chargée de mission a suivi les évolutions de la Stratégie nationale pour les aires protégées. Elle a participé aux réunions organisées les 27 mai et 14 octobre. A la suite, elle a suggéré que la protection

des gorges de la Payre pourrait être renforcée pour, au moins, le périmètre déjà en site Natura 2000. La chargée de mission en a notamment discuté avec le Maire et Elu à l'environnement du Pouzin et le Maire de Rompon qui ont compris la démarche et les enjeux.

Ce secteur est aujourd'hui encore assez préservé de l'impact humain mais il n'est pas à l'abri de potentiels projets qui pourraient voir le jour afin de le rendre plus accessible au grand public. Le grand public bénéficie déjà d'une voie douce à l'aval qui permet d'avoir un beau point de vue sur ce patrimoine naturel et il serait regrettable d'impacter le paysage au cœur même des gorges.

L'idée n'est pas une mise sous cloche mais plutôt de renforcer la protection afin d'empêcher de faciliter son accès sans interdire les activités déjà existantes (escalade, pêche, pâturage du côté de St Symphorien sous Chomérac qui permet de maintenir les pelouses calcicoles) qui ne semblent pas avoir d'impacts négatifs sur la biodiversité alentour (par exemple, le hibou Grand-Duc est entendu et vu chaque année. Le suivi de cette espèce a d'ailleurs été renforcé depuis 2021).

L'outil qui paraîtrait le plus adapté serait l'arrêté de protection de biotope ou des habitats naturels.

La cartographie des habitats a d'ailleurs été mise à jour récemment et l'habitat prioritaire 7220-Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) a été inventorié (il n'apparaissait pas dans le DOCOB).

Côté espèces, et notamment oiseaux, mis à part le Hibou Grand-Duc, le Circaète Jean-le-Blanc est présent sur le secteur ainsi que l'Alouette lulu et l'Engoulevent d'Europe ou encore la Fauvette passerinette et la Pie-grièche écorcheur en élargissant un peu aux garrigues alentour (données envoyées par Florian Veau de la LPO). La LPO indiquait que le Monticole bleu devait aussi être présent, mais il n'y a pas de donnée dans Faune-Ardèche (sans doute dû à un manque de prospection).

Il est également important de noter la présence avérée du castor (de nombreuses traces, les pêcheurs avaient vu une hutte), de la loutre (on observe régulièrement des épreintes), l'agrion de mercure (observé pas plus tard que cet été) et des chiroptères (inventaire mené en 2017 avec remise du rapport en 2019 par la LPO).

2. Schéma départemental des ENS

La chargée de mission a participé à deux réunions, une en juin et l'autre en décembre. Il s'agissait de s'informer sur l'avancée de la politique menée sur les ENS et de l'actualisation du schéma départemental des espaces naturels sensibles.

3. PLU Le Pouzin

La commune de Le Pouzin a validé son PLU en décembre 2022. Les animatrices ont participé à la relecture de la partie en lien avec l'environnement. Elles ont veillé à ce que les données concernant les sites Natura 2000 et leurs enjeux soient bien pris en compte dans ce document.

4. Petites villes de demain

Dans le cadre des contrats territoriaux de relance et de transition écologique, le gouvernement a souhaité que le programme Petites Villes de Demain donne aux élus des communes de moins de 20

000 habitants, qui exercent des fonctions de centralités et présentent des signes de fragilité, les moyens de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de villes dynamiques, respectueuses de l'environnement, où il fait bon vivre. La commune de Le Pouzin est lauréate du programme Petites Villes de Demain et la convention d'adhésion au programme a été signée en avril 2021. La mise en œuvre de cette convention au travers du programme « Action Cœur de Ville », a abouti à la définition d'une Opération de Revitalisation du Territoire (ORT). Il constitue une boîte à outils au service des territoires, dans le cadre de la conduite des grandes transitions économiques, écologiques, numériques, et démographique. Afin de prendre en compte la richesse environnementale de la commune, la cheffe de projet a sollicité les animatrices pour échanger et faire relire les orientations de l'ORT dédiées. Les animatrices ont conseillé de mettre en place d'avantage d'outils de sensibilisation à l'environnement sur la commune avec notamment des lectures de paysage pour faire découvrir aux citoyens la nature qui les entourent. Elles ont proposé également de compléter le document avec des informations spécifiques à la pollution lumineuse, aux corridors écologiques (avec notamment le maintien de parcelles en friche), aux pièges à faune et à la ressource en eau.

GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE, GOUVERNANCE DU SITE

1. Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes rendus

Le Comité de pilotage local a eu lieu l'après-midi du 8 décembre 2022 à la salle des fêtes de Saint-Symphorien-sous-Chomérac.

Le programme a fait l'objet :

- du bilan de l'année écoulée
- des perspectives à venir
- de la présentation de l'étude géosite des grottes de la Jaubernie
- de la présentation de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche
- de la présentation de l'Espace naturel sensible de la Boissine.
- information sur le réseau national Natura 2000 : transfert de la compétence de l'Etat à la Région

Le compte rendu est en annexes.

2. Préparation du programme annuel, évaluation des besoins financiers, marchés publics

Sans objet

MISES A JOUR DU DOCOB

Comme indiqué plus haut dans les mesures de suivi, en 2022, la chargée de mission a continué l'évaluation du DOCOB qui date de 2015. Elle a préparé un tableau précis de suivi avec plusieurs indicateurs en compléments de ceux indiqués dans le DOCOB. Cette première version serait intéressante à présenter à la Région AURA et au prochain COPIL.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB / BILAN D'ACTIVITE

1. Rapport d'activité annuel
2. Renseignement de SIN2

DIVERS / AUTRES

1. Participation aux journées du réseau N2000

a) Réseau Natura 2000

- La chargée de mission Natura 2000 a participé au congrès national des élus Natura 2000 dans les Pyrénées orientales en septembre 2022. Elle a réalisé une présentation sur les outils de communication mis en œuvre localement au cours d'un atelier. Elle fait également partie, avec Yann Vivat, du Comité national des élus.

b) Stagiaires

Les deux chargées de mission ont encadré deux stagiaires en 2022 : un lycéen en classe de première et une étudiante en BTS GPN.

Andréa Tonizzo était présent deux semaines en avril. Il a suivi le travail de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux.

Suzy Laurens était présente 8 semaines entre avril et juin. Elle a suivi les deux chargées de mission, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, dans leurs missions respectives et les a épaulées sur les animations scolaires.

c) Fonctionnement de la structure

En interne à la mairie de Le Pouzin, la chargée de mission Natura 2000 entretient de bonnes relations professionnelles avec les autres agents, par exemple avec les services comptabilité et ressources humaines au moment des demandes de solde, les services techniques dans le cadre de projets particuliers (ex. l'installation des passages canadiens sur le plateau de Rompon). Des réunions de service sont organisées quasiment mensuellement. Elles sont l'occasion pour l'animatrice d'expliquer certaines actions en cours et de mieux comprendre les enjeux des missions quotidiennes de la mairie.

En ce qui concerne les élus, l'animatrice fait régulièrement des points d'étape avec Dominique Gérard, élu référent à Natura 2000 et également Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin. Ces points se font de manière assez informelle. Ils permettent d'entretenir la communication, les liens relationnels et la confiance. L'animatrice n'hésite pas non plus, dès que l'occasion se présente, de créer du lien avec d'autres élus, en les croisant dans les locaux.

d) Missions usuelles liées au poste et à la structure porteuse

Dans le cadre de l'animation Natura 2000, des actions courantes liées au fonctionnement du poste nécessitent le dégagement de temps pour :

- Suivi du temps de travail avec la saisie d'activité,
- Traitement des mails,
- Participation aux réunions d'équipe de la mairie de Le Pouzin,

- Installation de nouveaux équipements et entretien des équipements (GPS, carburant, véhicules, ordinateurs...).

e) Formations professionnelles

Cette année, la chargée de mission, Sophie Coste-Durieux a suivi une formation de quatre jours auprès de l'OFB sur la valorisation des milieux naturels par le pâturage – Pâtur'ajuste.

f) Missions communes avec la chargée de mission Amanda Cocquelet

Sophie Coste-Durieux a accompagné sa collègue, Amanda Cocquelet, sur ses différents suivis tout au long de l'année : suivi des oiseaux hivernants, STOC EPS, roselière, Blongios nain, odonates et migrateurs sur Printegarde.



Photos 11 et 12 : ZPS de Printegarde

Une sortie ornithologique a été organisée en juin 2022 à Bourg-Saint-Andéol par Amanda Cocquelet à la demande d'une association locale. Sophie Coste-Durieux a accompagné cette sortie.



Photo 13 : sortie ornithologique à Bourg-Saint-Andéol

En septembre 2022, la chargée de mission Natura 2000 a participé à une journée et demi de nettoyage sur les sites Natura 2000 de la Vallée de l'Eyrieux et de milieux alluviaux du Rhône Aval. Cette démarche a été initiée par le PNR des Monts d'Ardèche. Une journée consistait à encadrer les collégiens de la Voulte-sur-Rhône et la deuxième journée consistait à impliquer le grand public.



Photo 14 : collégiens lors de la journée nettoisons la nature à la Voulte-sur-Rhône

g) Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN

La chargée de mission, Sophie Coste-Durieux, participe, en tant que membre « expert », au groupe de travail national de la Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN.

La Liste verte des aires protégées et conservées de l'UICN a pour objectif de promouvoir une approche positive de la conservation en valorisant les espaces protégés français (y compris les sites Natura 2000) à l'échelle internationale.

Cette initiative, appelée à devenir une référence mondiale, promeut une approche positive de la conservation, et vise à reconnaître, encourager et valoriser les succès obtenus par les gestionnaires d'espaces naturels protégés.

Un groupe interdisciplinaire a été créé en 2013, dans le cadre des activités de la Commission aires protégées du Comité français de l'UICN, a pour missions de :

- Représenter en France le groupe focal de l'UICN et l'ensemble des acteurs liés à l'Initiative de la Liste verte
- Elaborer une stratégie nationale pour la mise en œuvre de l'initiative de la Liste verte en France
- Adapter les standards de la Liste verte dans le contexte français et, contribuer à leur évolution à l'échelle internationale
- Promouvoir la Liste verte auprès de toutes les parties prenantes
- Contribuer au processus global de l'Initiative de la Liste verte en facilitant le partage d'expériences

Sophie Coste-Durieux a participé, de 2013 à 2018, en tant que membre de l'équipe du Comité français de l'UICN, à l'évaluation de l'efficacité de gestion d'espaces naturels protégés pour l'établissement de la Liste verte.

Depuis 2019, elle fait partie du groupe de travail en tant que membre « expert ». Cette position l'a amenée, en tant que chargée de mission Natura 2000 en région Ile-de-France entre 2018 et début 2020, à apporter son expérience de terrain au sein de ce groupe. Elle a été amenée à accompagner la candidature d'un site Natura 2000 en 2020.

Dans le cadre de ses missions à la mairie de Le Pouzin, elle continue à suivre ce groupe de travail. Il permet de suivre les avancées du réseau espaces protégés au niveau national et cela permettrait également de valoriser les sites Natura 2000 ardéchois et drômois.

Elle a participé, en 2022, à plusieurs réunions du groupe de travail.

BILAN DES ACTIONS MENEES ENTRE LE 1^{er} JANVIER ET LE 31 DECEMBRE 2022

Action	2021	Opérateur	Financement
Gestion administrative et coordination de la mise en œuvre du DOCOB			
ADM 1 : Poste d'animation du site	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
Gestion des habitats naturels et habitats d'espèces IC ou prioritaires			
HAB 1 : Aménagement ou effacement de seuils d'origine anthropique	En cours	Service rivière CAPCA	/
HAB 4 – HAB 5 – Hab 6 : maintien des milieux ouverts	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Plan Pastoral Territorial (Région, Europe, Rompon, Le Pouzin)
Suivis et amélioration des connaissances			
SUI1 : Réaliser des compléments d'inventaire pour les chiroptères	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT
SUI 6 : réaliser un inventaire des reptiles sur le site	Réalisé sur le secteur Boissine, en cours sur le secteur du Plateau de Rompon	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation) + Département qui a financé une étude
SUI 7 : Réaliser un suivi des lépidoptères du site	En cours	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 8 : Réaliser un inventaire sur les odonates	Une étude complète prévue en 2023	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
SUI 10 – Réaliser un suivi de la flore remarquable du site et complément de cartographie d'habitats	Réalisé	Ingénieurs écologues	ETAT et FEADER
SUI 14 : Suivre l'évolution des populations d'Ecrevisses à pattes blanches	En cours	Service rivière CAPCA	/
Communication et sensibilisation			
COM 2 : Sensibiliser les acteurs	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT et FEADER (dans le cadre du poste d'animation)
COM 1 : Diffusion d'un bulletin d'informations	Réalisé	Mairie Le Pouzin	ETAT

Tableau 5 : Synthèse des actions menées en 2022 sur le site Natura 2000 B25

RECAPITULATIF DU TEMPS DE TRAVAIL pour l'année 2022 – B25

Le temps de travail (en heures) de la chargée de mission Sophie Coste-Durieux a été récapitulé au sein du tableau ci-dessous.

La chargée de mission a eu deux journées d'arrêt maladie en 2022 soit 16h ce qui explique le nombre d'heures total.

Liste des Objectifs de développement durable	Nombre d'heures
1. Identifier, préserver et gérer le capital nature de l'Ardèche	446
2. Ouvrir et faire découvrir le patrimoine naturel de l'Ardèche	305,25
3. Gérer le réseau des ENS/Natura 2000, financer et évaluer l'engagement départemental, l'animation et l'administratif	509,75
TOTAL	1261

Tableau 6 : Temps de travail consacré aux objectifs de développement durable – Sophie Coste-Durieux

Liste des actions Natura 2000	Nombre d'heures
0.1 arrêt maladie	16
0.2 congés	316
1. mise en oeuvre de la contractualisation : contrats, chartes, MAEc, assistance technique aux signataires	31,25
1.1 Promotion/recherche des contrats natura 2000	
1.1.1 contrat natura 2000 forestiers	
1.1.2 contrat natura 2000 MAEc	
1.1.3 contrat natura 2000 nini.	
1.1.4 rédiger la Charte natura 2000 du site	
1.2 Accompagnement des chartes Natura 2000	3
recenser les adhérents potentiels à la charte et promouvoir la charte	
1.3 Accompagnement du PAEc (hors animation spécifique du PAEc lorsqu'elle est financée via un autre dossier)	
1.4 Assistance technique et administrative aux bénéficiaires	
1.2.1 Contrat naturat 2000 : recenser les bénéficiaires prêt à mettre en œuvre des contrats, appui technique et administratif à la rédaction du contrat , préinstruction du contrat	
1.5 Suivi des opérations et bilans des actions contractuelles	
suivi des signatures des adhésions à la charte	
2. Mise en œuvre des actions non contractuelles (travaux /interventions éventuels hors contrats)	
2.1 Prise de contacts avec des cofinanceurs, organisations ou participations à des réunions	
2.2 Participation /promotion de mesures administratives et réglementaires	
2.3 Participation /promotion de mesures foncières	
2.4 Préparation/contribution à la rédaction de cahiers des charges, de formations	
2.5 Travaux /Expérimentations éventuels hors contrats	
2.5.1 Conventionner avec les propriétaires, l'ONF et les communes en faveur de la libre évolution des forêts et la conservation d'îlots de sénescences	
2.5.2 Projets de soutien au pastoralisme	
2.5.2.1 Installation de portails et passages canadiens (plateau de Rompon)	
2.5.1.2 Réalisation d'un diagnostic pastoral par la chambre d'agriculture (plateau de Rompon)	
2.5.3 Travaux expérimentaux en faveur des reptiles sur le secteur Boissine	
3. Assistance évaluation d'incidences, veille écologique	84,5
conseil pour la prise en compte de natura 2000, évaluation d'incidences, conseil au maître d'ouvrage Ou bureau d'études	
3.1 Information, porter à connaissance / Conseils porteurs de projet	
porteurs de projet (photovoltaïque, camping, construction,...),	
3.2 Réponse aux demandes d'info ou d'avis des administrations	
avis sur la compatibilité de certains projets ou travaux avec le site natura 2000	
3.3 Veille locale et alerte	

4. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques (études et mise à jour des données du site) préciser les études réalisées et les principaux résultats pour chacune des sous rubriques	
4.1 Amélioration /compléments de connaissance sur le site	249
4.1.1 Amélioration des connaissances sur les reptiles	
4.1.2 Amélioration des connaissances sur les amphibiens	
4.1.3 Complément de cartographie des habitats et espèces végétales	
4.1.4 Etude inter-sites chiroptères (LPO Drôme)	
4.2 Mesures de suivi (suivi des effets des mesures de gestion, de l'efficacité de mesures expérimentales)	
4.3 Evaluation (suivi de population d'espèces, évolution des habitats, évaluation de l'état de conservation...)	
4.3.1 Participation au suivi national des oiseaux communs STOC-EPS	
4.3.2 Suivi de la population d'oiseaux d'eau hivernants sur le site	
4.3.3 Suivi de la population des fauvettes paludicoles reproductrices sur le site	
4.3.4 Suivi de la population de Blongios nain	
5. Communication, sensibilisation et information (bulletins d'info, articles de presse, réunions publiques, sorties, site Internet...)	
5.1 préciser les actions réalisées	299,25
5.1.1 réunions d'information grand public (conférences, réunions, ...), journée événementielle	
5.1.2 réunions d'information élus, conseils municipaux	
5.1.3 propriétaires, exploitants agricoles, forestiers, autres professionnels	
5.1.4 Animation de sensibilisation grand public et animations scolaires	
5.1.5 Médias divers (site web, articles de presse...)	
5.1.6 Projet d'exposition commune N2000 Drôme/Ardèche	
5.1.7 Terres de Nature	
5.1.8 Valorisation Grand Prix Natura 2000	
5.1.9 Sur les Pas des Huguenots	
5.1.10 Plaquette site Natura 2000	
6. Articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques (plans/ programmes, documents d'aménagement, ENS, SAGE, etc)	140
Identifier les espèces et les zones de développement des Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) sur les zones à enjeux	
Participer à la définition de l'espace de bon fonctionnement des cours d'eau	
Accompagnement et aide à la décision auprès du gestionnaire	
6.1 préciser les programmes concernés	

conseil pour les PLU ou autres documents d'urbanisme pour les communes ou les bureaux d'études	
7. Gestion administrative et financière, gouvernance du site	110,75
7.1 Préparation et tenue des copils, des groupes de travail, préparation des comptes-rendus	112,75
convocation copil préparation du copil, secrétariat	
présentation en copil du bilan d'activité	
présentation en copil du programme pour l'année en cours	
groupes de travail sur xxxxx	
7.2 Préparation programme annuel, évaluation besoins financiers, marchés publics	
préparer les marchés d'assistance, ou sous-traitance	
Recherche de financements : autres (Agence de l'eau, région ; département..)	
Recherche de financements : ETAT	
Recherche de financements : FEADER	
Planification / gestion du temps	
8. Mise à jour du DOCOB (toiletage ou révision du Docob) s'il y a lieu	
proposition de modification du docob	
9. Suivi de la mise en ouvre du Docob /Bilan d'activité	20,25
bilan annuel des actions et de l'animation du site	
bilan quantitatif et qualitatif des actions menées	
9.1 Rapport d'activité annuel	
9.2 renseignement de SIN2 (logiciel de suiv des Docobs)	
10. Divers /Autres frais	20,25
10.1 Participation aux journées du réseau Natura 2000	6
participation au réseau des animateurs de sites en France, Auvergne-Rhône Alpes, en Ardèche	
échanges avec des sites européens	
échanges avec les sites limitrophes	
10.2 Autres	148
stage, colloques	
10.2.2 Participation aux Grands Prix Natura 2000 France	
10.2.3 Echanges avec la DDT	
10.2.4 Fonctionnement au sein de la structure	
Coordination d'équipe interne	
Réunions de service	
Réunions avec la hiérarchie (élu référent, DGS)	
10.2.5 Gestion des mails	
10.2.6 Temps relationnel partenaires	

10.2.7 Bibliographie	
10.3 formations	36
TOTAL	1593

Tableau 7 : Temps de travail consacré aux actions Natura 2000 – Sophie Coste-Durieux

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de Pilotage du
site B25
Le 24/01/2023

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice
Le 24/01/2023

Yann VIVAT

Christophe VIGNAL




ANNEXES

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 8 décembre 2022

ANNEXE 2 : Les infolettres 2022

ANNEXE 4 : Exemples d'articles publiés en 2022

ANNEXE 1 : Compte-rendu du Comité de pilotage du 8 décembre 2022

Présentation power point en téléchargement par le lien ci-dessous :

https://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/_ppt_copil_b25_2021_v10.pdf



Site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DE PILOTAGE LOCAL
DU 8 DECEMBRE 2022 EN LA SALLE JEAN MARIUS A SAINT-SYMPHORIEN-
SOUS-CHOMERAC

Compte-rendu rédigé par : Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000

Etalent présent(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
VIVAT	Yann	Mairie de Rompon	Maire et Président du Comité de pilotage
VIGNAL	Christophe	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Maire
GERARD	Dominique	Mairie Le Pouzin, structure animatrice	Elu délégué à l'environnement
PAUX	Dominique	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Maire
FUZIER	Pierre	Mairie La Voulte-sur-Rhône	Elu
GRIVAUD	Martine	Direction départementale des territoires de l'Ardèche	Chargée de mission Natura 2000 biodiversité
DUHERON	Emilie	ONF Drôme Ardèche	Responsable environnement et chasse
LANDRAU	Gilbert	Journal la Tribune	Correspondant
RIOU	Bernard	Association paléodécouvertes Muséum de l'Ardèche	Président d'honneur
OLIVIERI	Antoine	Fédération départementale de chasse de l'Ardèche	Administrateur
KLEE	Nicolas	PNR des Monts d'Ardèche	Chargé de mission Tourisme Coordinateur Géoparc UNESCO
DELARUE	Léo	CDRP Ardèche	Agent de développement
CAILLEBOTTE	Philippe	Comité départemental de Canoë-Kayak Ardèche	Président
LEBRA	Bastien	AAPPMA Saint Sauveur et de la Voulte de l'Eyrieux au Rhône	Technicien
CHARRON	Emeric	CAPCA	Service rivières
DUBOSC	Jérôme	ACCA Le Pouzin	Président
COCQUELET	Amanda	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000
COSTE-DURIEUX	Sophie	Mairie Le Pouzin	Chargée de mission Natura 2000

Étaient excusé(e)s :

Nom	Prénom	Structure	Fonction
WAUQUIEZ	Laurent	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Président
MASSEBEUF	Isabelle	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Conseillère régionale
BONNET-FERRAND	Virginie	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Conseillère régionale
VIDAL	Carine	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Conseillère régionale
AMRANE	Olivier	Conseil Départemental de l'Ardèche	Président
DEVIMEUX	Thierry	Préfecture de l'Ardèche	Préfet
ARSAC	François	Mairie Chomérac et CAPCA	Maire et Président de la CAPCA
SERRE	Jacqueline	Association avenir du prieuré clunisien Saint Pierre de Rompon	Secrétaire
ANSOURIAN	Anne-Charlotte	Mairie Saint-Symphorien-sous-Chomérac	Elue
BEILLON	Nicolas	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
GRIVEL	Gaëlle	Chambre d'agriculture de l'Ardèche	
CHAREYRE	Sandrine	Mairie Saint-Priest	Maire
JEANNE	Jean-Pierre	Mairie Coux	Maire
SADY	Roland	Mairie Pourchères	Maire
SAUTIERE	Christophe	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Chef du Service Espaces Naturels-Forêt
CRUMIERE	André-Claude	Conseil Départemental de l'Ardèche Service Environnement	Gestionnaire de l'ENS de la Boissine
ALZATE	Luisa	Conseil Régional Auvergne Rhône-Alpes	Responsable de l'unité centre à la Direction de l'environnement et de l'écologie positive
VIGUIER	Raphaël	DREAL Auvergne Rhône-Alpes	EHN/ Pôle préservation des milieux et des espèces
ISSARTEL	Gérard		Expert scientifique
GIBERT	Alain	FRAPNA Ardèche	Expert scientifique
DURAND	Jean-Pierre	Fédération de l'Ardèche pour la pêche et protection du milieu aquatique	Président
BONIS	Jean-Louis	Ligue pour la protection des oiseaux section Drôme	Président
VINCENT	Stéphane	Ligue pour la protection des oiseaux section Drôme Ardèche	Conservateur de la RNR du réseau de grottes à chauves-souris Drôme / Ardèche
BONIN	Richard	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Responsable de service Culture - Économie durable Chargé de mission Agriculture et gestion de l'espace
CHEVALIER	Guillaume	Parc naturel régional des Monts d'Ardèche	Chargé de mission Natura 2000 et ENS
MALIQUE	Florent	Réseau de Transport d'Electricité - GMR Cévennes	Responsable Maintenance Réseau Territoires
BERNARD	Alain	Syndicat mixte du Coiron au Rhône	Président
DESCHAUX	Joël		Usager
GROSSE	Katel	Groupe local LPO Vallée de l'Eyrieux	
GIRARD	Fabrice	Fédération de chasse de l'Ardèche	Président
GALLIANO	Bianchi	Le Dauphiné	

Les présentations power-point du Comité de pilotage et ce compte rendu sont téléchargeables sur le site internet (<http://romponouvezepayre.n2000.fr/site/site-2>). Ce compte-rendu sera également envoyé par mail aux membres pour lesquels nous disposons d'un contact courriel. Par ailleurs, le compte-rendu sera envoyé à tous en format papier avec l'invitation du prochain Comité de pilotage qui aura lieu courant 2023. N'hésitez pas à faire suivre ce document à des personnes qui pourraient être intéressées.

Ordre du jour de la réunion :

- Accueil de la Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac
- Mots d'introduction du Président, Yann Vivat
- La démarche Natura 2000 et votre territoire
- Bilan de l'animation depuis mai 2021 (dernier Comité de pilotage) et projets en cours
- Point d'information de l'étude géosite de la Jaubernie – Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche
- Point d'information de la Réserve Naturelle Régionale du réseau de grottes à chauves-souris en Drôme et en Ardèche - Emilie Duheron, ONF
- Point d'information de l'Espace Naturel Sensible de la Boissine
- Perspectives - projets à venir
- Point d'information du réseau national Natura 2000 : transfert de la compétence de l'Etat à la Région

Compte rendu :

Dominique Palix, Maire de Saint-Symphorien-sous-Chomérac accueille les membres et participant(e)s au Comité de pilotage.

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et maire de Rompon, remercie la commune de Le Pouzin pour le portage administratif et financier du site Natura 2000. La commune de Rompon expose son intérêt pour le réseau Natura 2000 en termes de cohésion des acteurs sur le territoire.

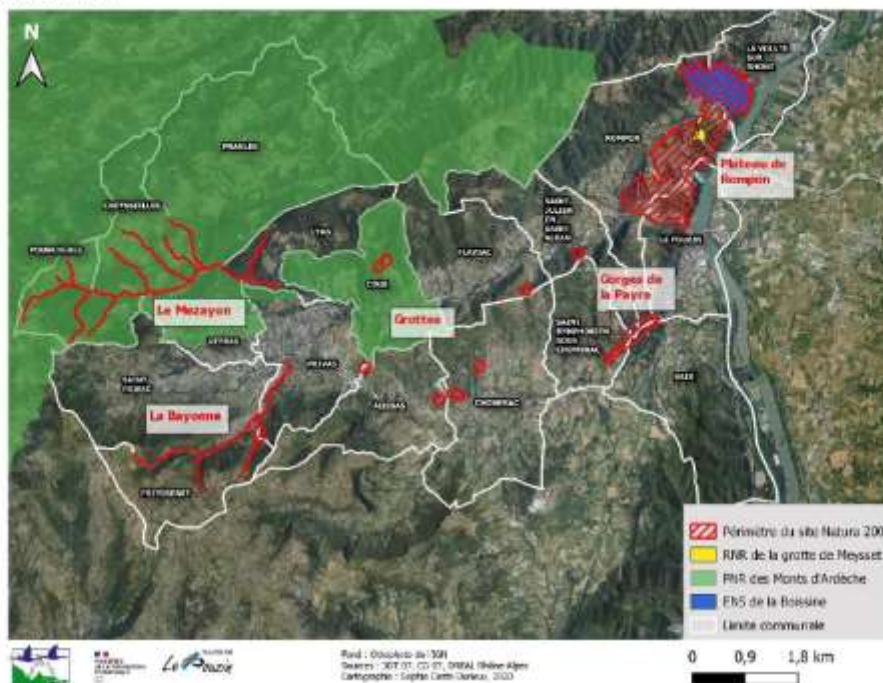
• **La démarche Natura 2000 et votre territoire**

La chargée de mission Natura 2000 diffuse une vidéo qui explique en quoi consiste la démarche Natura 2000 en région, quels sont ces espaces et quels sont les structures et organismes qui s'en occupent. Cette vidéo dévoile également comment il est possible d'agir au sein de ce réseau, en tant que propriétaire ou usager.

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (DREAL PACA) et le Parc naturel régional du Verdon a réalisé cette vidéo pour aider tout un chacun à comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000.

Pour la visionner, [cliquez-ici](#).

En ce qui concerne le territoire, le périmètre du site Natura 2000 est rappelé à travers cette cartographie :



Carte 1 : Périmètre du site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre »

Le site s'étend sur 1 054 hectares et 18 communes sont concernées.
Les différents enjeux biodiversité sont ensuite présentés.

- **Bilan de l'animation depuis mai 2021 (dernier Comité de pilotage), projets en cours et à venir**

La chargée de mission reprend le déroulé du Comité de pilotage.

Elle présente tout d'abord la répartition du temps de travail et le bilan financier des années 2021 et 2022 concernant l'animation des trois sites Natura 2000 portés par la commune de Le Pouzin.

Christophe Vignal, Maire de Le Pouzin, appuie le fait que la mutualisation entre les deux animatrices est primordiale en termes d'efficacité et de continuité pour l'animation des trois sites.

Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et Maire de Rompon, ajoute que les animatrices sont aussi d'un grand soutien aux collectivités et élu(e)s sur les enjeux environnementaux.

Ensuite, Sophie Coste-Durieux réalise l'état des lieux des différents projets qu'elle a pu accompagner depuis mai 2021 (Présentation, diapositives 23 à 34 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf :

- Accompagnement de la fédération départementale d'escalade : le technicien Lucas Béchet explique que le rééquipement des parois a bien avancé. Cela a été réalisé en concertation avec

la chargée de mission Natura 2000. Les périodes sensibles pour le Hibou Grand-Duc (décembre-avril) ont été évitées.

La fédération départementale d'escalade explique ensuite qu'une bourse fédérale par la FFME a été reçue pour permettre le rééquipement du site ainsi qu'une dotation privée.

Martine Grivaud, DDT de l'Ardèche, demande si la LPO a été contactée. Sophie Coste-Durieux répond que oui, elle préconise une zone de quiétude 250 mètres autour du nid. Il est ajouté que des sorties de suivi sont réalisées par les animatrices.

La fédération départementale d'escalade a contacté un ancien grimpeur qui avait localisé l'aire de nidification. Il est à savoir que les couples de Hibou Grand-Duc nichent toujours sur la même placette.

- Accompagnement de la carrière de Le Pouzin – Delmonico-Dorel : le sujet concerne la déviation du chemin en bordure de l'emprise de la carrière actuelle sur le plateau côté sud. Delmonico-Dorel va exploiter la partie de la carrière sur laquelle est positionnée le chemin historique menant au couvent des chèvres. Il existe de nombreux enjeux : Natura 2000, monuments historiques, chemins de randonnée, accessibilité pour les chasseurs et secours. Pour le moment il n'y a pas de tracé arrêté car l'enjeu réside sur le fait que le chemin devra être carrossable sans engendrer la destruction d'habitat d'intérêt communautaire.
- Accompagnement d'un potentiel projet de parc photovoltaïque à proximité du site Natura 2000 : Jérôme Dubosc de l'ACCA de Le Pouzin fait remonter que l'entreprise qui porte le projet envisagerait une surface inférieure à 50ha sur des zones actuellement pâturée. Il montre son inquiétude pour le passage de la petite et grande faune et trouve la localisation incohérente au vu des trois sites Natura 2000 autour et de la présence de chemins de randonnée. La Mairie de Le Pouzin n'a pas encore délibéré à ce sujet. Sans délibération le projet pourrait être bloqué. Or la Mairie de Le Pouzin a déjà beaucoup contribué en surface communale pour l'énergie renouvelable. L'ACCA du Pouzin et La Mairie de Saint-Symphorien-sous-Chomérac constatent une difficulté des randonneurs dans leur déplacement sur le plateau à cause des clôtures. La mise en place d'un parc photovoltaïque diminuerait d'avantage l'espace dédié aux activités de loisir (promeneurs, chasseurs...). De plus, quel impact sur le sol, sur la gestion des feux de forêt et sur la biodiversité ? Yann Vivat, Maire de Rompon, pose la question de l'intérêt d'accélérer la mise en place d'énergie verte si c'est pour avoir un impact non négligeable sur la biodiversité.
- Projet de valorisation des grottes de la Jaubernie : Nicolas Klee du PNR des Monts d'Ardèche présente ce projet du point de vue géologique, historique et écologique. Il excuse Jean-Pierre Jeanne, Maire de Coux, qui n'a pu se rendre disponible. Il explique que l'accessibilité au public est primordiale pour prétendre à une reconnaissance par l'UNESCO. Il existe beaucoup de sollicitations médiatiques qui jusque-là ont été déclinées pour des raisons principalement de sécurité. L'idée est d'anticiper l'aménagement et de l'accueil du public face à une augmentation avérée de la fréquentation. L'objectif de l'aménagement serait aussi d'apporter du contenu d'information au grand public et aux habitants. Un travail sera réalisé sur l'accès aux grottes qui seront sélectionnées en fonction des enjeux chauve-souris et géologiques.

La commune de Coux anime un comité de pilotage à ce sujet.

Martine Grivaud de la DDT Ardèche précise que Gérard Isartel a réalisé des inventaires chauve-souris sur toutes ces grottes. Il faut noter que d'autres espèces patrimoniales sont certainement présentes dans ces grottes. Le lancement rapide des aménagements semble prématuré.

Bernard Riou de l'association Paléodécouvertes, Muséum de l'Ardèche, explique que ce site est en danger du point de vue géologique avec des accès très dangereux et il signale des squats.

Les différents projets menés par la chargée de mission depuis mai 2021 sont ensuite détaillés.

Présentation, diapositives 35 à 54 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

En ce qui concerne le point sur le suivi temporel des oiseaux communs (STOC), la chargée de mission Natura 2000 explique que la linotte mélodieuse n'a pas été contactée au cours des trois suivis de 2022 (Mars, avril et mai). Lucas Béchet de la fédération départementale d'escalade répond que s'il fait chaud cette espèce monte en altitude. Cela pourrait expliquer son absence en 2022.

Pour les panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon, Yann Vivat, Président du Comité de pilotage et Maire de Rompon, a eu des retours positifs.

Sophie Coste-Durieux questionne sur la pertinence de mettre en place des panneaux d'information sur les Gorges de la Payre. Une idée est donnée par les participants : mettre un panneau au niveau de la voie verte sur le Viaduc. La fédération départementale d'escalade indique qu'il y a principalement des grimpeurs, pêcheurs et quelques promeneurs dans le secteur des gorges.

Jérôme Dubosc de l'ACCA de Le Pouzin mentionne un « nouveau » chemin en bas du Viaduc qui monte sur le plateau emprunté notamment par les motos et VTT. La chargée de mission Natura 2000 ira en prendre connaissance.

L'exposition Natura 2000 est présentée. Il est rappelé qu'elle est en libre accès et gratuite pour représenter le réseau Natura 2000 lors d'événements culturels ou sportifs par exemple. Pour toute information, veuillez contacter les animatrices Natura 2000.

La chargée de mission Natura 2000 laisse ensuite la parole à Emilie Duheron de l'Office National des Forêts, pour faire un point sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) du réseau de grottes à chauve-souris en Drôme et en Ardèche.

Présentation, diapositives 55 à 78 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

Emilie Duheron expose le bilan des actions menées sur la grotte de Meysset en 2022.

Une étude topographique est prévue avant la fin de l'année.

Le développement de la signalétique sur la réserve est en cours et des panneaux d'information ont été installés.

Le plan de gestion en cours de rédaction, il est établi pour cinq ans.

Rappel de la définition des enjeux du plan de gestion : patrimonialité et enjeux de conservation des espèces, amélioration des connaissances sur les enjeux des habitats à proximité des grottes, fonctionnalité des milieux souterrains.

La chargée de mission Natura 2000 reprend la parole pour faire le point sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) de la Boissine. Elle excuse le gestionnaire, André-Claude Crumière, qui n'a pu être présent. Elle laisse la parole à Bernard Riou, association paléodécouvertes – Muséum de l'Ardèche, qui intervient régulièrement sur l'ENS.

Présentation – diapositives 79 à 92 :

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_v10.pdf

Il explique que le Département souhaiterait développer la sensibilisation auprès des scolaires primaires sur le site de la Boissine avec notamment la mise en place de nouveaux outils.

La découverte de la mine de fer est également une piste.

Le plan de gestion est en cours de finalisation.

Elle finit la présentation en présentant les projets et perspectives à venir.

Présentation – diapositives 79 à 86

http://romponouvezepayre.n2000.fr/sites/milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr/files/documents/page/pdf/ppt_copil_b25_2021_vf.pdf

- **Point sur le transfert de la compétence de l'animation Natura 2000 à la Région**

- Contexte

Le réseau Natura 2000 est le principal dispositif de l'Union Européenne de lutte contre l'érosion de la biodiversité. Cette année le réseau fête les 30 ans (un petit film aura été diffusé sur le rôle de Natura 2000) de l'application de la directive européenne « Habitat faune flore » qui a permis de désigner des sites Natura 2000 riches d'espèces et d'habitats à préserver, en alliant prise en compte des enjeux de biodiversité et les activités humaines. En effet, l'objectif de la démarche Natura 2000 est une gestion équilibrée et durable des espaces tenant compte des préoccupations économiques et sociales. Autant qu'un espace préservé, Natura 2000 est un outil de concertation locale tissant des liens entre les différents acteurs du territoire.

La mairie de Le Pouzin, structure animatrice des 3 sites Natura 2000 « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre » depuis plus de 10 ans, s'investit dans l'animation Natura 2000 avec une conscience approfondie des enjeux de la biodiversité et des services écosystémiques assurés par les milieux naturels de son territoire. Cette politique de protection de la biodiversité permet aux différents acteurs locaux de l'environnement de s'accorder autour d'actions concrètes de connaissances scientifiques, de gestion des sites et d'éducation à l'environnement afin d'œuvrer pour la préservation des sites naturels. Ces actions, facilitées par une gestion de proximité, sont bien acceptées et appréciées par la population locale.

- La place de N2000 dans la prochaine programmation FEADER en AURA

Depuis la loi 3DS (« différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification ») du 21 février, la compétence de la transition écologique a été transférée de l'État aux collectivités territoriales. A partir du 1er janvier 2023, la gestion des sites Natura 2000 terrestres sera confiée aux Régions. Ce transfert emportera celui des moyens financiers associés dont les régions sont déjà autorités de gestion. En France, la région Auvergne-Rhône-Alpes est la seule qui a choisi de ne pas flécher les crédits de l'enveloppe dédiée vers Natura 2000. L'absence de crédits du FEADER (Fond Européen agricole pour le développement rural) pour assurer le financement de la gestion des sites Natura 2000 compromettrait la continuité financière et technique du travail engagé depuis de nombreuses années en faveur de la biodiversité sur notre territoire. Concrètement, sans cette subvention, 266 sites

naturels auralpins sont menacés. Sur le terrain, 100 à 200 temps pleins de chargés de mission, les 938 450 hectares sur lesquels ils veillent et les 2 000 espèces protégées qui y sont abritées sont concernées. Aussi, cette subvention permet la mise en place d'actions (comme des suivis d'espèces, des événements de sensibilisation...) et d'outils (comme les contrats Natura 2000) permettant aux acteurs du territoire de s'investir pour la biodiversité des sites Natura 2000.

- Positionnement du Président de COPIL et du Maire de la commune de Le Pouzin et structure animatrice

A travers une motion, la Mairie de Le Pouzin a demandé au Président du conseil régional d'approvisionner la ligne 73.04 du Plan de Développement Rural d'un montant permettant de poursuivre l'intégration de ces enjeux fondamentaux dans la gestion des territoires. Face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et à l'effondrement de la biodiversité, l'arrêt de la gestion des sites Natura 2000 en région Rhône Alpes serait dramatique.

Martine Grivaud de la DDT Ardèche précise que le vote du budget de la Région au 15 décembre 2022 sera pour les 7 années à venir.

Au 1er janvier 2023, il n'est pas prévu que les DDT continuent à participer aux COPIL Natura 2000.

A l'issue de ce point, Yann Vivat clôture ce Comité de pilotage en remerciant les participants. La sortie prévue initialement aux Gorges de la Payre est reportée à début janvier.

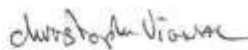
CONTACT

Pour tous renseignements merci de prendre l'attache de la chargée de mission du site Natura 2000 B25 « Rompon, Ouvèze, Payre » dont les coordonnées sont précisées ci-dessous :

Madame Sophie COSTE-DURIEUX
Mairie de Le Pouzin
3, avenue Marcel Nicolas B.P.6
07250 LE POUZIN
s.coste-durieux@lepouzin.fr
Tél. : 04 75 63 81 48

Monsieur le Maire de Le Pouzin,
Structure animatrice

Monsieur le Maire de Rompon,
Président du Comité de pilotage



Yann VIVAT



ANNEXE 2 : Infolettres 2022

Infolettre mars 2022



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Mars 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette première infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe.

L'objectif de cette infolettre, qui sera tri-annuelle, vous permettra de suivre les dernières actualités locales, d'en savoir plus sur ce qui se passe sur votre territoire et sur les services que vous rend la nature.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et nous espérons que cette infolettre vous sera utile et que vous trouverez les informations qui répondront à vos interrogations.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amanda Cocquet (a.cocquet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Bilan de la soirée sur les forêts humides au bord des cours d'eau à Privas



Une soirée thématique films et conférences a été organisée le jeudi 10 février dernier au Cinéma de Privas, le Vivarais. Elle avait pour objectif de présenter les **forêts humides des bords de cours d'eau** (appelées aussi ripisylves et forêts alluviales). Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.

Pour en savoir plus sur la soirée et son contenu [cliquez ici](#).

Nous vous invitons également à écouter la chronique **Grandeur nature de France Bleu Drôme Ardèche** pour laquelle les deux chargées de missions Natura 2000, Amanda Cocquet et Sophie Coste-Durieux, ont été interviewées en amont de cette soirée : [Écoutez la chronique ici](#).

Ravis par cette réussite, Yann Vivat et Christophe Vignal, maires de Rompon et de Le Pouzin et Présidents des sites Natura 2000 du territoire ont clairement exprimé leur souhait de voir ce format de sensibilisation à la biodiversité renouvelé !

Une exposition sur Natura 2000 accessible à tous

Une exposition a vu le jour en 2021 pour présenter le réseau de sites Natura 2000 de la Drôme et de l'Ardèche.

Cet outil est le fruit d'un travail collectif de l'ensemble des chargés de mission des sites Natura 2000 de deux départements. L'objectif de cette exposition est de présenter la grande diversité des milieux naturels et des espèces sur ces territoires riches et variés, ainsi que d'expliquer le rôle des sites Natura 2000 et leur lien avec les activités humaines locales.

Cette exposition sous la forme de 6 panneaux est gratuitement disponible à la réservation pour toute occasion (exposition libre dans un hall de bâtiment, en accompagnement d'un stand en pleine air, lors d'une réunion...).

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter la Mairie de Le Pouzin en demandant les chargées de mission Natura 2000.



Plaquettes d'information des sites Natura 2000



En tant que chargées de mission de sites Natura 2000, nous sommes amenées à rencontrer une grande diversité d'acteurs du territoire : agriculteurs, associations sportives, élus, professionnels, exploitants, familles, propriétaires fonciers...

C'est pourquoi nous voulions élaborer des plaquettes d'information pour chacun des trois sites Natura 2000 afin de porter à connaissance leur étendue, leur richesse naturelle, leurs enjeux et leur fonctionnement. Ces plaquettes sont [téléchargeables ici](#) ou bien disponibles à la mairie de Le Pouzin.

Les bilans d'activité de l'année 2021 des trois sites Natura 2000

Les trois sites Natura 2000 font l'objet d'un bilan d'activité annuel.

Si vous souhaitez prendre connaissance de ce qui s'est passé sur chacun d'entre eux au cours de l'année 2021, cliquez sur les liens ci-dessous :

- [Bilan d'activités de « Rompon, Ouvèze, Payre »](#)
- [Bilan d'activités de « Printegarde »](#)
- [Bilan d'activités de « Milieux alluviaux du Rhône aval »](#)

Natura 2000 en action sur le territoire

Concilier activités humaines et préservation de la biodiversité : la pratique de l'escalade et le Hibou Grand-Duc



Gorges de la Payre

Le Hibou Grand-Duc est le plus grand rapace nocturne du monde. Avec son regard perçant et son envergure impressionnante, il se déplace la nuit et peut être entendu jusqu'à 1 kilomètre à la ronde de son « Ouuh » grave et étouffé. C'est un oiseau sédentaire, c'est-à-dire qu'il ne s'éloigne que rarement de son secteur. Il vit essentiellement près de falaises et d'escarpements rocheux, où il construit son nid et élève ses petits de décembre à juillet. La femelle ne pond qu'à 4 œufs, ce qui est relativement peu comparativement à d'autres oiseaux.

Cette espèce est bien présente sur le site Natura 2000 de « Rompon, Ouvèze, Payre » et notamment dans les gorges de la Payre où la pratique de l'escalade est également exercée. La Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade (FFME) d'Ardèche rééquipe actuellement chacun des sites d'escalade pour la sécurité des grimpeurs. Le Hibou Grand-Duc étant très sensible au dérangement et notamment pendant sa période de reproduction, la FFME et l'animatrice du site ont échangé sur les modalités d'intervention.



Source : INPN

Afin de connaître son aire de répartition dans les gorges de la Payre, plusieurs sorties crépusculaires ont été conduites entre décembre et janvier. C'est au cours de cette période que l'on peut facilement entendre le mâle et la femelle, et ainsi détecter leur présence discrète.

Suite à ces sorties, la FFME a convenu avec la chargée de mission Natura 2000 qu'il serait judicieux que le rééquipement des parois d'escalade se poursuive à partir d'août pour éviter cette période sensible pour la reproduction des oiseaux qui se poursuit au printemps pour d'autres espèces.

La concertation et cette prise de conscience collective sont essentielles. Cela permet le maintien d'une pratique sportive tout en respectant le cycle de vie d'une espèce animale.

Restauration de prairies alluviales à Châteauneuf-du-Rhône

Sur la commune de Châteauneuf-du-Rhône (au sud de Montélimar), des prairies alluviales sont en cours de restauration sur le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval ». Ces milieux naturels autrefois entretenus par les crues et les pratiques agro-pastorales, aujourd'hui s'assèchent et deviennent petit à petit des forêts. Dans la vallée du Rhône en particulier, ces prairies disparaissent du fait de l'aménagement du fleuve par des digues et des barrages.

Afin de maintenir ce milieu en bon état de conservation, la CN'AIR (société de la Compagnie Nationale du Rhône) restaure depuis 2020 deux anciennes prairies d'une superficie totale de 1 hectare en broyant les repousses d'arbres et en fauchant tardivement dans la saison. La chargée de mission du site Natura 2000 accompagne la CN'AIR sur les méthodes d'intervention et veille au bon déroulement des travaux tout en suivant l'évolution des prairies.

L'objectif de cette restauration ?

Permettre le retour de ces milieux atypiques aussi lieux de vie de nombreuses espèces végétales (comme des orchidées) et animales (notamment papillons et oiseaux) à valeur patrimoniale.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la nature en ville



Source : www.actu-environnement.com

Les milieux urbains ont longtemps été vus comme anti-nature avec plus de minéral que de végétal. Ces dernières années, ce regard évolue et la nature (ré)investit la ville. Et pour cause ! La nature en ville amène de nombreux services à l'humain :

- **Des ressources** : alimentaires (jardin partagé...), matière (bois, composte...), oxygène...
- **Du confort** : baisse de la température en ville, filtre acoustique, filtration de l'eau, dépollution de l'air...
- **Du bien-être** : lieux récréatifs, de sport et de regroupement sociaux...

Mais pour bénéficier de ces services naturels faut-il encore assurer l'équilibre et la qualité des espaces de nature urbaine. Qu'est ce que cela veut dire ? Cela demande de prendre en compte plusieurs aspects :

- mettre en place des **espaces diversifiés** (prairies, boisements, mares...) qui amèneront une grande diversité d'espèces animale et végétale,
- **assurer la qualité de ces espaces** en répondant aux besoins des espèces (arrêter les pesticides, conserver des lieux de refuge, d'alimentation ou de construction de nid, éviter les périodes annuelles sensibles en lien avec la reproduction des espèces...),
- permettre aux espèces de se déplacer dans la matrice urbaine en gardant des « **voies de circulation** » (alignement ou bosquet d'arbres, pelouse fauchée tardivement, tunnel sous la route pour les crapauds et autres amphibiens...)

Les avantages d'avoir une nature urbaine équilibrée est qu'elle **se régule toute seule**. Si la végétation amène des espèces animales comme les insectes par exemple, elle amène aussi avec elle les animaux qui se nourrissent de ces insectes. C'est ainsi que les uns régulent les autres, ce qui limite la prolifération de certaines espèces indésirables comme les moustiques par exemple.

Infolettre juillet 2022 :



MAIRIE DE
Le Pouzin

Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Juillet 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette deuxième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des Comités de pilotage.

Vous en êtes destinataires car vous êtes concerné(e)s par au moins un de ces trois sites à savoir, « Rompon, Ouvèze, Payre », « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval ».

Le printemps et l'été sont synonymes de suivis naturalistes. Nos deux chargées de mission sont souvent sur le terrain durant cette période et réalisent notamment des inventaires concernant les oiseaux et les libellules. Ces suivis permettent au fil des années une meilleure connaissance de notre territoire et son évolution.

Cette année a permis aussi la reprise des animations scolaires avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes des communes de Cruas, Balz, Le Pouzin ont pu bénéficier de son savoir-faire avec l'appui des deux chargées de mission.

Elles ont également organisé une sortie naturaliste à destination du grand public. Puis, la bibliothèque du Pouzin a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée aux bienfaits de la ripisylve.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture et un excellent été.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amanda Cocquet (a.cocquet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités sur les sites

Natura 2000 a 30 ans !



En 30 ans, l'Union européenne s'est dotée du plus vaste réseau d'espaces naturels protégés du monde à l'échelle d'un continent : le réseau Natura 2000.

Afin de mieux comprendre ce qu'est le réseau Natura 2000 et ses ambitions, cliquez ici.

Fondée sur la concertation locale et la conciliation entre la préservation de la biodiversité et les activités humaines, la démarche Natura 2000 a permis de protéger une large partie du territoire, et a des effets positifs sur l'état de conservation de nombreux habitats et espèces.

Pour en savoir plus : <https://biodiversite.gouv.fr/>

L'exposition Natura 2000 finaliste au « Natura 2000 Award » !

Rappelez-vous, dans la 1^{ère} lettre d'information nous vous avons présenté l'exposition Natura 2000 du réseau Drôme-Ardèche. Pour rappel, cette exposition composée de 6 panneaux, a pour objectif de présenter le réseau Natura 2000 sur les territoires ardéchois et drômois tout en expliquant sa mise en place concrète sur les territoires. Cette exposition est disponible gratuitement sous demande pour illustrer la démarche Natura 2000 lors de réunion ou d'animation grand public par exemple.

Afin de valoriser le fruit de ce travail collaboratif entre tous les animateurs Natura 2000 de la Drôme et l'Ardèche, nous avons candidaté à deux concours dédiés aux projets menés sur les sites Natura 2000 : le grand prix Natura 2000 français et les Natura 2000 Award (concours européen). Pour ce dernier, notre projet est arrivé finaliste dans sa catégorie « projet de réseau » ! La participation à ces grands prix a été l'occasion de présenter notre travail mais aussi de créer du lien en s'intéressant aux actions mises en place sur le territoire français et européen.



Natura 2000 en action sur le territoire

Mieux connaître les oiseaux du territoire



À partir du mois de février, les oiseaux reviennent de leurs quartiers d'hiver pour s'installer sur un territoire, trouver (ou retrouver !) leur partenaire et fonder une à plusieurs nichées d'oisillons. C'est à cette période qu'il est le plus opportun de sortir les observer. Chaque espèce possède un chant avec une mélodie qui lui est propre. Avec un peu d'entraînement, il est ainsi possible de savoir quelles espèces sont présentes dans un milieu donné.

Dans la gestion d'un site Natura 2000, le suivi des espèces d'oiseaux permet de connaître la qualité d'un milieu naturel (en termes de ressource alimentaire, de zone de refuge...), son utilité pour les espèces (zone de repos, de nourrissage, de reproduction...). Ceci permet ensuite de définir sur le site les secteurs qu'il ne faut pas déranger pendant la reproduction notamment. Plus largement, la présence ou l'absence d'espèces permet d'évaluer leur répartition sur le territoire français et international, mais aussi d'alerter lors de la diminution d'effectifs.

Sur les trois sites Natura 2000, les chargés de missions effectuent de mars à juillet des sorties matinales pour compter les espèces d'oiseaux communes mais aussi des espèces plus ciblées comme le Bledius nain par exemple.

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est formée en 2021 afin de pouvoir réaliser des suivis sur les libellules du territoire.

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie.

Les libellules sont de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il y a un problème sanitaire.

Il est donc essentiel de pouvoir suivre les populations de libellules sur le territoire.

Les premiers suivis réalisés par les deux chargés de mission ont été réalisés essentiellement sur les secteurs de Pringarde, des gorges de la Payre et du Mézayon.

Il est également prévu qu'un prestataire réalise une étude d'inventaire plus poussée sur le site Natura 2000 « Rempart, Ouvèze, Payre » en 2023.



Accouplement de deux Agrion de mercure (espèces protégées) sur Pringarde

Des actions de communication près de chez vous

Des animations scolaires

Cette année, les animations scolaires ont pu reprendre. Les chargées de mission ont été aidées par une stagiaire en BTS de Gestion et de Protection de la Nature, Suzy Laurans, afin de satisfaire les différentes demandes.

Elles sont intervenues dans les écoles primaires de Balx et Cruas puis à l'école maternelle du Pouzin.

Les enfants et les professeurs se sont montrés très intéressés par les activités qui leur ont été proposées en classe et sur le terrain.

Ils ont été initiés à plusieurs thématiques comme les végétaux, les oiseaux, les insectes, les traces d'animaux...

Ces interventions ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.

Même si ces interventions ne sont pas le cœur de métier des chargées de mission Natura 2000, il apparaît important qu'un temps soit consacré à cette sensibilisation.

Si vous avez besoin de renseignements, n'hésitez pas à contacter Sophie Coste-Durieux et Amandi Cocquelet.



La compagnie Le Petit Raconteur à la bibliothèque du Pouzin

Le 22 juin, la compagnie Le Petit Raconteur est venue pour réaliser son spectacle « La Kamicyclette ».

Il s'agit d'un spectacle ambulant à l'aide d'une bicyclette pour transporter le jeune public dans de drôles d'histoires colorées et instructives. Deux histoires autour du Rhône ont été présentées à cette occasion.

La chargée de mission Natura 2000, Sophie Coste-Durieux, s'est associée à cette matinée et a présenté Natura 2000 aux enfants.

Au-delà du spectacle, « La Kamicyclette » est aussi un outil pédagogique au service de l'environnement. Pour en savoir plus : <https://www.lepetitraconteur.com/>



Une sortie ornithologique à Bourg-Saint-Andéol

Les chargées de mission ont été sollicitées par l'association Bourg en Transition sur la commune de Bourg-Saint-Andéol, pour réaliser une animation sur le chant des oiseaux. Le rendez-vous était donné à 7h45 le 11 juin dernier sur l'île de Dames pour se réveiller au son du chant des oiseaux. Cette belle initiative de l'association a permis à une quinzaine de personnes de venir découvrir le langage de l'avifaune et d'apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.



La nature nous rend service

Les ripisylves, des forêts d'exception



Ripisylve sur la Mère de la Grange écartée à Bourg-Saint-Andéol.

Les ripisylves désignent les forêts humides qui bordent les cours d'eau. La végétation qui s'y développe doit faire face à des conditions particulièrement exigeantes du fait des sols gorgés d'eau lié à la présence de nappes phréatiques et des perturbations régulières par les inondations. La ripisylve est donc composée d'espèces bien adaptées.

À l'échelle du bassin du Rhône, les ripisylves sont fortement menacées et en voie de disparition. Les causes ? L'extension urbaine, la modification de l'état naturel des cours d'eau, les espèces exotiques envahissantes, la popiculture et l'exploitation des ressources forestières.

Mais alors, pourquoi faut-il les préserver ?

Du fait de leur place entre zone terrestre et zone aquatique, les ripisylves assurent de nombreuses fonctions : elles régulent la température de l'eau par ombrage, elles servent de couloir de déplacement, de zone de reproduction et de nourrissage pour les espèces animales.

D'autres fonctions sont directement ou indirectement utiles à l'humain. On parle alors de services écosystémiques. Par exemple, les ripisylves contrôlent le phénomène d'érosion des berges grâce à leurs racines, elles assurent la bonne qualité de l'eau et de l'air par la filtration et la production d'oxygène, elles modèrent les épisodes de crues, elles apportent une valeur esthétique aux paysages et un lieu récréatif...

Comment les préserver ?

La gestion optimale pour les ripisylves est la libre évolution, ce qui consiste à laisser la végétation se développer (dans la mesure où les espèces sont autochtones) sans intervention de coupe, en laissant le bois mort sur place et en conservant les zones humides.

Infolettre octobre 2022 :



Infolettre des sites Natura 2000

« Rompon, Ouvèze, Payre »
« Printegarde »
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

Octobre 2022

Edito des Présidents des comités de pilotage



Christophe Vignal et Yann Vivat

Nous avons le plaisir de vous envoyer cette troisième infolettre concernant les sites Natura 2000 portés par la mairie de Le Pouzin et dont nous sommes respectivement les Présidents des comités de pilotage.

- La fin de l'été et l'automne sont marqués par plusieurs événements passés et à venir :
 - Une opération de nettoyage de la forêt alluviale à la Voalte-sur-Rhône les 23 et 24 septembre
 - Le congrès national des élus Natura 2000 dans les Pyrénées orientales les 28, 29 et 30 septembre
- Les comités de pilotage des sites Natura 2000 de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval » les 13 et 20 octobre puis celui de « Rompon, Ouvèze, Payre » qui aura lieu en fin d'année
 - Une soirée sur les forêts alluviales à Saint-Just-d'Arèche le 18 novembre prochain

L'été a également été propice à la pose de panneaux d'information sur le plateau de Rompon que nous vous invitons à aller découvrir lors de vos balades.

Enfin, cette lettre se terminera par une rubrique dédiée à l'importance de la renaturation des rivières.

Nous vous souhaitons une très bonne lecture.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à solliciter les deux chargées de mission Natura 2000 :
Amandine Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) pour les sites de « Printegarde » et « Milieux alluviaux du Rhône aval »
Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr) pour le site de « Rompon, Ouvèze, Payre »

Actualités

Congrès national des élus Natura 2000



Ce premier **congrès à destination des élus Natura 2000** s'est inscrit dans la continuité des rencontres nationales organisées le 2 novembre 2021 à la Défense et des premières rencontres régionales qui se sont tenues jusqu'à présent en Occitanie, Normandie et Grand Est.

Ces rencontres ont permis de célébrer **les 30 ans de la Directive Habitats Faune Flore (qui concerne la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages à l'échelle européenne)**, de faire une rétrospective du chemin parcouru depuis les débuts de mise en œuvre du dispositif et d'identifier les prochains défis à relever.

Elles ont été également une belle occasion pour souligner l'engagement au quotidien des élu(e)s et chargé(e)s de mission dans leurs sites Natura 2000.

Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 à la mairie de Le Pouzin, a pu participer à ces rencontres. Elle a notamment pu **valoriser, à cette occasion, les actions de communication développées à l'échelle locale et inter-réseau Natura 2000 Ardèche-Drôme**.

Comités de pilotage 2022

Les **13 et 20 octobre** se sont tenus les comités de pilotage respectivement des sites Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » et « **Printegarde** ».

Vous vous demanderez peut-être, mais **qu'est-ce qu'un comité de pilotage ?**

Chaque site Natura 2000 a son propre comité de pilotage. Ce comité rassemble toutes les personnes actrices sur le site Natura 2000. On y compte notamment les élus des collectivités, les représentants de l'Etat, les associations (sportives, de protection de la nature...), les entreprises et industries (carrières, EDF, CNR...), les agriculteurs et éleveurs, les particuliers... **Le comité de pilotage est l'instance de gouvernance du site Natura 2000**. Il valide par exemple le document d'objectifs qui est le document de gestion du site et prend les grandes décisions.

Une fois par an, au moins, le comité se réunit pour faire le bilan des actions réalisées dans l'année et échanger sur les projets à venir. **C'est un lieu d'échanges, de partage et de concertation.**

Le **8 décembre** aura lieu le comité de pilotage du site « **Rompon, Ouvèze, Payre** » à Saint-Symphorien-sous-Chomérac.



Visite du site du COPIL de l'ancienne carrière Joly à Dorzière gérée par EDF.

Natura 2000 en action sur le territoire

Un aménagement réussi pour sauver les amphibiens !



Les infrastructures humaines peuvent parfois devenir de véritables pièges pour les espèces animales !

A Bourg Saint-Andéol par exemple, la Vialrhôna traverse la ligne de la Grange écrasée par une passerelle capable de s'élever en cas de crue grâce à des piliers flotteurs. Cet aménagement très ingénieux s'est néanmoins avéré délétère pour les petits animaux tels que les grenouilles qui pouvaient tomber dans les puits renfermant les flotteurs du pont, sans possibilité de remonter les parois verticales lisses. Pour aider ces espèces animales, le **Département de l'Ardèche responsable de la Vialrhôna** sur ce secteur, a été sollicité pour **installer une membrane géotextile rugueuse sur les parois** des puits. Et cet aménagement a immédiatement été adopté par les petits amphibiens !

Pour vous aider à identifier et neutraliser ces pièges à faune, retrouvez tous les conseils [ici](#).

Opération « nettoyons la nature » à la Voulte-sur-Rhône

Le **Parc naturel régional des Monts d'Ardèche**, dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 "Vallée de l'Eyrieux et ses affluents", en partenariat avec la commune de La Voulte-sur-Rhône, le collège des 3 vallées, l'association de pêche de l'Eyrieux au Rhône et le site Natura 2000 « Milieux alluviaux du Rhône aval » ont organisé une opération **"Nettoyons la nature"** les vendredi 23 et samedi 24 septembre.

Cette opération a été ouverte à **deux classes de cinquième** du collège de La Voulte le vendredi et a été ouverte à tous, le samedi. Cela s'est déroulé au niveau de la zone humide de Saint-Michel (secteur de la confluence Eyrieux-Rhône).

Ce type d'action est à renouveler car cela permet notamment de sensibiliser le jeune public aux actions de préservation de la biodiversité.



Des actions de communication près de chez vous

Une soirée sur les forêts de bord de cours d'eau le 18 novembre à Saint-Just d'Ardèche



Suite à la soirée sur les forêts humides en début d'année au cinéma de Privas, une nouvelle édition est organisée à la demande de la commune de **Saint Just d'Ardèche** en la **salle communale « La ferme »**, le **18 novembre à 18h30**.

Cette soirée **conférence gratuite** à destination du **grand public**, sera l'occasion de découvrir la richesse incroyable de ces forêts souvent mal connues, et de comprendre leurs rôles essentiels pour la faune et la flore locales mais aussi pour les activités humaines !

Cet événement est coorganisé par la commune de Le Pouzin et le syndicat mixte de gestion des gorges de l'Ardèche, avec la participation de la Ligue de Protection des Oiseaux, la FRAPNA Ardèche et l'EPTB de l'Ardèche.

Pour tout renseignement ou réservation, contactez le 06.33.82.81.32

Des panneaux d'information installés sur le plateau de Rompon

Des **panneaux d'information** concernant le site Natura 2000, ont été installés sur le **plateau de Rompon** en août. L'objectif est de sensibiliser les promeneurs et différents usagers sur les richesses naturelles de ce territoire et d'informer sur les bons gestes à adopter pour mieux les préserver.

Le travail graphique et de rédaction a pu être réalisé grâce à l'aide d'une stagiaire en BTS GPN, Nina Soubeyran.

Nous vous invitons à aller les découvrir lors de vos prochaines balades.

Il est prévu que d'autres panneaux soient installés sur différents secteurs du site.



La nature nous rend service

Les bienfaits de la renaturation des rivières



La rivière Ouvèze entre Le Pouzin et Rompon

Nous avons abordé l'importance de préserver les ripisylves (les forêts en bord de cours d'eau) dans la précédente infolettre. Pour que ces forêts d'exception puissent perdurer dans notre environnement, il apparaît essentiel de redonner aux rivières altérées par les aménagements et les activités humaines un fonctionnement naturel.

Un exemple proche de chez vous : la rivière Ouvèze

Depuis 10 ans, les rives de l'Ouvéze (une rivière ardéchoise), ont été renaturées. Une initiative qui a permis au cours d'eau de ne pas être à sec malgré la sécheresse de cette année.

Aux abords du village de Rompon, ce tronçon renaturé de l'Ouvéze contient plus d'eau qu'il y a quelques années à la même période. C'est grâce à cette technique de renaturation qui consiste à réaménager le lit de la rivière pour aider la nature à se refaire une place. Sur les bords de l'Ouvéze, près de 30 000 mètres cubes de galets et de graviers ont été déposés dans le lit de la rivière pour retenir l'eau. Des végétaux ont été plantés pour faire de l'ombre et éviter l'assèchement de la rivière. L'eau coule à nouveau.

Ces opérations visent à ramener de la biodiversité sur des sites naturels dégradés par les activités humaines pour notamment améliorer la qualité de l'eau et protéger contre les crues. C'est une somme de bénéfices pour le développement économique, le lien social et la qualité de vie que les territoires ont à considérer pour s'adapter au changement climatique.

Cette piste est à suivre par d'autres territoires français sévèrement touchés par la sécheresse.

Pour en savoir plus : [cliquez ici](#)

ANNEXE 3 : Exemples d'articles publiés en 2022

La commune de Le Pouzin est en charge, depuis plus de dix ans, de la gestion de trois sites Natura 2000 : « Printegarde », « Milieux alluviaux du Rhône aval » et « Rompon, Ouvèze, Payre ».

Christophe Vignal est Président de deux des trois comités de pilotage, l'instance de gouvernance des sites Natura 2000.

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde ! Son ambition est de concilier les activités humaines avec la préservation des milieux naturels et des espèces animales/végétales dans une synergie faisant appel aux principes d'un développement durable.

Notre territoire qui possède une multitude de paysages est riche d'une nature diversifiée et répond à ces engagements définis par l'Europe. Afin de préserver ce patrimoine naturel, deux chargées de mission Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux travaillent à la mairie de Le Pouzin et ont pour objectif de mener un certain nombre d'actions pour y parvenir.

Pour mieux orienter leurs actions, il est tout d'abord primordial de bien connaître le territoire d'un point de vue richesse naturelle et son évolution. Pour cela, les deux chargées de mission sont souvent sur le terrain. Cette année, elles ont réalisé des inventaires concernant les oiseaux et les libellules qui sont de bons indicateurs de la qualité des milieux naturels qu'ils occupent. Dans un premier temps, ces observations de terrain permettent de décrire la présence ou l'absence des espèces sur le territoire français et de démontrer leur évolution.

Sur les sites Natura 2000, ces inventaires permettent aussi de définir les secteurs qu'il ne faut pas déranger notamment pendant la reproduction. Grâce à cette connaissance, les chargées de mission accompagnent n'importe quel porteur de projet afin de minimiser les effets sur la biodiversité, comme par exemple cette année :

La fédération d'escalade pour le rééquipement des voies et pour aider à la rédaction d'un topoguide sur les espèces et milieux naturels qui pourraient être dérangés par la pratique

La compagnie nationale du Rhône pour la bonne prise en compte des enjeux écologiques liés à Natura 2000 dans la restauration du fleuve

L'année 2022 a permis aussi la reprise des animations scolaires, avec l'aide d'une stagiaire de BTS Gestion et Protection de la Nature, Suzy Laurans. Ainsi, des classes de Cruas, Baix, Le Pouzin, La Voulte-sur-Rhône, Alissas et Viviers, ont pu bénéficier de diverses activités. Ces animations ont pour objectif de faire découvrir et sensibiliser les plus jeunes à la nature qui les entoure.

Page 2



Des animations grand public ont également été proposées avec :

- Deux soirées thématique films-conférences sur la thématique des forêts en bord de cours d'eau organisées à Privas et à Saint-Just-d'Ardèche avec des partenaires locaux en lien avec l'environnement. Ces milieux naturels sont un des enjeux communs aux trois sites Natura 2000 portés par la Mairie de Le Pouzin. Ces forêts abritent de nombreuses espèces animales et végétales qui sont aujourd'hui menacées de disparition à cause de multiples facteurs.
- Une animation avec la bibliothèque du Pouzin qui a mis à l'honneur la biodiversité au mois de juin. La compagnie « Le Petit Raconteur » est venue pour réaliser son spectacle ambulant « la Kamicyclette » sur la biodiversité du Rhône.
- Une sortie sur le chant des oiseaux menée à Bourg-Saint-Andéol suite à la sollicitation de l'association Bourg en Transition. Une quinzaine de personnes sont venues découvrir le langage de l'avifaune et apprendre à reconnaître le chant de différentes espèces.

Ces animations ont été très appréciées par les différents publics touchés. Elles sont l'occasion de sensibiliser les habitants du territoire sur la richesse du patrimoine naturelle qui les entoure.

D'autres outils de communication sont également utilisés comme l'installation récente de panneaux d'information sur le plateau de Rompon, l'édition de plaquettes de présentation pour chacun des 3 sites Natura 2000, une exposition présentant le réseau Natura 2000 en Ardèche-Drôme, etc...

L'ensemble de ces actions, qui représente une partie des missions menées par Amanda Cocquelet (a.cocquelet@lepouzin.fr) et Sophie Coste-Durieux (s.coste-durieux@lepouzin.fr), est primordial afin de sensibiliser le territoire à Natura 2000. Plus globalement, la préservation de notre patrimoine naturel est essentielle face aux enjeux actuels pour lutter contre le changement climatique et l'effondrement de la biodiversité.



LE POUZIN

Les libellules, un bon indicateur de la qualité de l'eau

L'étude des libellules est très intéressante car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité. Leur distribution et les modifications de leurs aires de répartition suivent les changements climatiques, mais pas seulement. Les activités humaines, l'entretien des cours d'eau et des berges, ont aussi un impact sur leur milieu de vie. De nombreuses espèces de libellules ont de petites répartitions et sont spécifiques à certains habitats.

Leur sensibilité à la qualité de l'habitat (par exemple la chimie de l'eau, la structure des rivières), leur cycle de vie amphibie et la facilité relative

de leur identification font que leur étude est bien adaptée pour évaluer les changements environnementaux à long terme (biogéographie, climatologie) et à court terme (biologie de la conservation pollution de l'eau, altération structurelle des eaux courantes et stagnantes). Les libellules sont donc de bonnes lanceuses d'alerte quant à la qualité de l'eau. Quand leurs populations se réduisent ou disparaissent d'une rivière, c'est qu'il existe un problème sanitaire. Il est donc essentiel de pouvoir suivre ces populations sur le territoire. Les deux chargées de mission de la

structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet, se sont formées récemment à ce groupe d'espèces et ont réalisé leurs premiers suivis sur quelques secteurs des sites Natura 2000 de Printegarde et de Rompon, Ouvèze, Payre. Elles ont notamment recensé, à plusieurs reprises, une espèce protégée d'importance européenne, l'agrion de mercure.

Afin d'approfondir cette connaissance, il est prévu qu'un inventaire plus poussé soit réalisé en 2023, sur le site Natura 2000 Rompon, Ouvèze, Payre.



Accouplement de deux libellules de l'espèce protégée Agrion de Mercure.

Le
Un
ple
cul
Ma
Wa
pro
ser
l'éc
poi
rés
Ma
Pou
4 a

Article sur les libellules dans le journal *Le Dauphiné*

Un espace remarquable mieux protégé

LE POUZIN/ROMPON Le site Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » abrite de nombreuses espèces remarquables. Une charte pour gérer cette préservation a été signée.

C'est lors de la réunion du conseil municipal le 13 décembre 2021 que la commune du Pouzin a adhéré à la charte Natura 2000 du site « Rompon, Ouvèze, Payre ». La commune de Rompon avait déjà validé cette charte qui permet d'acter la préservation de cet espace qui présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'importance européenne inféodés à ce territoire.

ORCHIDÉES, REPTILES ET PAPILLONS REMARQUABLES

Il s'agit de « faire reconnaître » ou de « labelliser cette gestion passée qui a permis le maintien de ces habitats remarquables. Les milieux ouverts, comme les pelouses sèches et les prairies, représentent les habitats d'intérêt communautaire majoritaires sur le site. Ils sont situés notamment sur le plateau de Rompon. Ils abritent une flore et une faune d'importance patrimoniale avec, entre autres, les orchidées, les reptiles, les papillons. La diversité paysagère de ce site est d'ailleurs bénéfique pour des chauves-souris, car il prend en compte, dans son périmètre, des cavités naturelles



Le plateau de Rompon abrite une faune et une flore remarquable, très préservées. Photo: SCD



La charte doit permettre de faciliter la préservation de cet espace remarquable. Photo: SCD

telles que des grottes et des habitations humaines leur permettant de se réfugier, et l'ensemble des habitats nature. »

24 SITES NATURA 2000 EN ARDÈCHE

Ces dernières décennies, les milieux naturels et les espèces animales et végétales disparaissent à une vitesse sans précédent. Face à ce constat, l'Europe a mis en place le réseau Natura 2000 qui a pour objectif de préserver le patrimoine naturel et la diversité biologique dans les 27 pays membres.

L'objectif du réseau est d'enrayer la perte de la biodiversité, de maintenir et de restaurer les habitats naturels et les espèces animales et végétales. En Ardèche, il y a 24 sites Natura 2000 qui représentent 20 % du territoire. Un comité de pilotage (Copil) regroupe les acteurs locaux concernés par le site: les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, les professionnels, les usagers, les propriétaires, les experts scientifiques... C'est lui qui est l'instance de gouvernance et le lieu de concertation autour de la gestion du site Natura 2000.

Renseignements: <http://rompon-ouvezepayre.n2000.fr>

Article sur la signature de la charte par les communes de Le Pouzin et Rompon dans le journal *l'Hebdo*



BELLES HISTOIRES

AMÉNAGEMENTS PASTORAUX SUR LE PLATEAU DE ROMPON

Le site « Rompon, Ouvèze, Payre » fait partie du réseau Natura 2000 depuis 2006 en tant que Zone Spéciale de Conservation (ZSC). La structure animatrice est, depuis plus de dix ans, la mairie de Le Pouzin.

REPÈRES

 Ardèche
18 communes

 1054 ha

Mairie de
Le Pouzin

Sophie Coste-Durieux
Chargée de mission
s.coste-durieux@lepouzin.fr
04 75 63 81 48



LE + PROJET

Le projet a permis de maintenir l'activité agricole sur le plateau et de fédérer un groupe d'acteurs autour d'un projet commun de préservation de la biodiversité.

Ce site Natura 2000 présente un enjeu de conservation fort pour des habitats naturels et des espèces d'intérêt communautaire inféodés à ce territoire.

Les milieux ouverts, comme les pelouses sèches et les prairies, représentent les habitats majoritaires sur le site. Ils sont notamment situés sur un grand plateau calcaire sur la commune de Rompon.

DES TRAVAUX POUR AMÉLIORER LA GESTION

Sur ce plateau, des aménagements pastoraux comprenant des portails et des passages canadiens ont été installés en 2020 pour pérenniser la gestion pastorale sur le plateau et maintenir les milieux ouverts en bon état de conservation.

En effet, le pâturage des troupeaux permet de préserver la biodiversité du site en maintenant les milieux ouverts comme l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire « parcours substepmiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*(6220*) ».

Cette gestion est également bénéfique au développement des orchidées et favorise la présence d'espèces de papillons, reptiles et oiseaux inféodés à ces milieux.

UN PROJET FÉDÉRATEUR

Le projet, impulsé par la chargée de mission Natura 2000, a impliqué une grande variété de structures : les communes de Rompon et de Le Pouzin, le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche, la Chambre d'Agriculture, le Département, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Europe.

Il a également permis indirectement d'améliorer la communication entre les acteurs locaux, d'optimiser le multi-usages du site et de diffuser une image positive du dispositif Natura 2000, en tant qu'initiateur de projets de territoire par la concertation.



GESTION / ANCRAGE TERRITORIAL / COMMUNICATION



Lettre d'information « 30 ans de belles histoires »

LE POUZIN

Les élèves de maternelle en immersion "nature"

La professeure de la classe de moyenne section de l'école maternelle Pauline-Kergomard, Joëlle Fognet-Bruchet a sollicité les deux chargées de mission du site Pouzinois Natura 2000, Amanda Cocquelet et Sophie Coste-Durieux, afin de bénéficier d'animations sur la thématique de la biodiversité. Cette journée s'est tenue jeudi 9 juin, au lac de la Poudrière, près du barrage de logis neuf. Les deux animatrices ont proposé, avec l'aide de leur stagiaire en BTS Gestion et protection de la nature (GPN), Suzy Laurans, des stands autour des chants des oiseaux, des empreintes animales et des insectes. L'objectif de ces animations était de sensibiliser les 25 enfants à la nature qui les entoure et leur faire prendre conscience qu'il est nécessaire de la préserver. Les enfants se sont montrés intéressés et la professeure satisfaite de cette expérience nature qui selon elle est « essentielle pour attiser et développer leur curiosité dès le plus jeune âge sur ces sujets importants. »



Les enfants ont été sensibles aux explications des animatrices sur la biodiversité.

Article sur les animations scolaires dans le journal Le Dauphiné

LE DAUPHINÉ

PRIVAS RÉGION - EYRIEUX RHÔNE

LE POUZIN

Natura 2000 : des projets malgré un financement incertain

La structure animatrice du site Rompon Ouvèze Payre, reconnu pour sa grande valeur patrimoniale, a tenu son comité de pilotage annuel à la salle Jean Marius à Saint-Symphorien-sous-Chomérac.

Devant une vingtaine de personnes, Sophie Coste-Durieux, chargée de mission Natura 2000 au Pouzin, a dressé un bilan des actions réalisées depuis le 4 mai 2021 et les projets à venir. Plusieurs sujets ont été discutés concernant l'animation du site à travers l'accompagnement des porteurs de projets, tels la fédération d'escalade, le carrier Delmonico Dorel, l'étude de parc photovoltaïque à proximité, le projet de valorisation des grottes de la Jaubernie, le suivi du hibou grand-duc.

Le comité de pilotage s'est montré vigilant quant à la

préservation de la biodiversité. Il a été souligné la validation de la candidature au Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) qui permettra d'engager les agriculteurs pour souscrire à des mesures agro-environnementales et climatiques. Jusque-là, les territoires du plateau de Rompon et des gorges de la Payre n'étaient pas intégrés.

■ Inventaire de libellules

Concernant les autres projets pour 2023, une étude sur les libellules sera menée. Il s'agira de réaliser un inventaire exhaustif des espèces présentes avec l'aide d'un prestataire. C'est intéressant car il s'agit d'un bon indicateur de l'état de la biodiversité tandis qu'elles sont de véritables lanceurs d'alerte quant à la qualité de l'eau.

La sensibilisation à la préservation de l'écosystème est également un sujet impor-



Les deux animatrices de la structure pouzinoise Natura 2000, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

tant : il s'agira d'élargir le champ d'action aux écoles, à l'association Lire et faire lire, à la fédération d'escalade et avec la fédération de chasse (des discussions sont en cours).

Un temps a également été pris en fin de réunion pour évoquer le problème de financement à partir de 2024. Depuis la loi 3DS (différenciation, décentralisation, déconcentration et simplifica-

tion de l'action publique), la compétence de la transition écologique a été transférée de l'État aux collectivités territoriales. À partir du 1^{er} janvier 2023, la gestion des sites Natura 2000 terrestres sera confiée aux Régions. Ce transfert emportera celui des moyens financiers associés. Or, en France, Auvergne Rhône-Alpes est la seule à ne pas flécher les crédits de l'enveloppe dédiée vers Natura 2000. L'absence de crédits du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural) compromettrait la continuité financière et technique du travail engagé.

Concrètement, sans cette subvention, 266 sites naturels aurallpins sont menacés, soit 100 à 200 chargés de mission, les 938 450 hectares sur lesquels ils veillent et les 2 000 espèces protégées qui y sont abritées.

G.B.

Trois zones protégées dans l'Ardèche

Natura 2000 est le réseau de sites naturels remarquables de l'Union européenne. Il s'agit du plus grand réseau de sites naturels protégés au monde. Ils sont désignés par chacun des 27 pays membres en application de deux directives relatives à la conservation des oiseaux sauvages et à la préservation des milieux

naturels ainsi que des espèces animales et végétales sauvages qu'ils abritent.

À l'échelle du département de l'Ardèche, ce sont 24 sites Natura 2000 qui couvrent 20 % du territoire. La commune du Pouzin abrite une des structures animatrice depuis plus de dix ans, qui porte trois sites

Natura 2000 gérés par deux animatrices, Sophie Coste-Durieux et Amanda Cocquelet.

Le premier site Rompon, Ouvèze, Payre, inclut 18 communes sur 1 054 hectares. Depuis la vallée du Rhône jusqu'à La Bayonne et Le Mézayon (deux affluents de l'Ouvéze) en passant par les gorges de la Pay-

re, ce site est parcouru de forêts humides (appelées forêts alluviales).

Le deuxième site Pringegarde s'étend sur six communes ardéchoises et drômoises et 677 hectares. Sa position géographique sur une voie migratoire des oiseaux et la mosaïque de milieux naturels aquatiques qui le compo-

se en font un site remarquable dans la vallée du Rhône.

Le troisième site appelé Milieux alluviaux du Rhône aval s'étend sur 23 communes drômoises et ardéchoises et sur 2 111 hectares sous forme de chapelets de sites le long du Rhône entre Saint-Vallier et Donzère.

G.B.

Article suite au COPIL Natura 2000 « Rompon, Ouvèze, Payre » du 8 décembre 2022